

Charenton

n° 271

Novembre 2022

Magazine

Info & Actu | Sport | Portrait | Culture | Agenda |

DESTINATION:
REUSSITE
SCOLAIRE



CORRESPONDANCE:
CHARENTON



DECRYPTAGE

Sobriété énergétique : la Municipalité se mobilise page 12

GRAND ANGLE

La réussite scolaire pour tous page 17

RENCONTRE

Michel Herbillon, votre Député page 28

**La lumière
qui venait du noir
vient de s'éteindre
pour toujours**



Le peintre de l'Outrenoir, Pierre Soulages s'est éteint le 26 octobre dernier dans sa 102^e année.

Profondément marqué par les rythmes majestueux de l'art roman, il a créé des œuvres abstraites proches de la sculpture, très intenses... et, depuis 1967, exclusivement noires ; mais laissant place à des formes de plus en plus complexes, rappelant la calligraphie orientale et portant surtout une riche qualité méditative .

Devenu légende incontestée de l'art contemporain, Pierre Soulages était resté un artiste généreux et amoureux de la transmission.

Dans ce cadre, il avait parrainé, en mars 1995, l'atelier municipal d'arts plastiques de notre ville. Profondément ému de donner son nom à un établissement encourageant si bien la créativité, il s'était alors engagé que de son vivant et de celui de son épouse, aucune autre atelier ou école ne serait autorisé à être baptisé Pierre Soulages. C'est ainsi que l'atelier Charentonnais se retrouve seul à porter aujourd'hui le nom du Maître du noir.

Le Charenton magazine adresse ses profondes condoléances à tous ses proches et les assure de leurs pensées chaleureuses.

© Henri Hégo

Sommaire

4 Retour en images

sur les événements
des dernières semaines

8 Ici et là

Les actualités dans tous les quartiers
de la ville

10 En bref

12 Décryptage

Sobriété énergétique :
la Municipalité de Charenton
se mobilise

14 En direct



17 GRAND ANGLE

**Destination : la réussite
scolaire**

21 Citoyens de demain

25 Au quotidien

28 Rencontre



Michel Herbillon, votre Député

30 Rendez-vous

32 Agenda

34 Tribunes d'expression libre

35 Bloc-notes



Charenton Magazine 48, rue de Paris - 94220 Charenton • **Directeur de la publication** Hervé Gicquel • **Rédactrice en chef** Céline Lormier (01 46 76 47 93) • **Ont collaboré à ce numéro** David Custodio, Céline Lormier, Mylène Sacksick-Leiblang • **Photos** Aurélie Deguelle, Jean-François Deroubaix, Juliette Pavy • **Conception Graphique** Annabelle Brietzke • **Mise en page** C. Doumbé • **Impression** Groupe Morault - tirage 18 000 exemplaires
Distribution Abdellatif Aïchi • Magazine imprimé sur papiers issus de forêts gérées durablement.



L'édito

Hervé GICQUEL | Maire de Charenton-le-Pont | Vice-Président du Conseil départemental du Val-de-Marne



Chères Charentonnaises, Chers Charentonnais,

Dans le contexte du conflit en Ukraine et comme toutes les collectivités territoriales, la Ville de Charenton subit les conséquences de l'inflation et de la hausse du coût de l'énergie pour l'hiver 2022/23. Depuis 2016, notre Municipalité mène une action volontaire pour le climat et la réduction des consommations d'énergie. Dans la continuité de nos politiques et pour répondre aux défis actuels, elle vient d'adopter son plan Sobriété dont les grands principes vous seront présentés dans ce journal.

Ce numéro du *Charenton Magazine* sera aussi l'occasion de souligner les initiatives de la ville en matière de réussite éducative. Il convient de mettre en valeur les acteurs qui sont impliqués dans ce domaine majeur pour les familles et les jeunes. L'Education est au cœur de l'action publique de l'équipe municipale.

Il suffit de voir le niveau d'équipement de nos écoles ainsi que toutes les offres socioéducatives, sportives, culturelles qui sont déployées au long de l'année. Cette volonté politique s'appuie sur un partenariat fort avec l'Education Nationale et l'ensemble des équipes enseignantes. La ville met à la disposition des écoles un large panel de dispositifs qui doivent permettre une action complémentaire et cohérente tournée vers la réussite et l'épanouissement des enfants.

En juin dernier, Michel Herbillon a été réélu Député de la 8^e circonscription du Val-de-Marne, qui rassemble Charenton-le-Pont, Maisons-Alfort, Saint-Maurice et Joinville-le-Pont. Dans la rubrique "Rencontre", il nous livre ses impressions sur les premiers mois de cette nouvelle législature tout en évoquant les projets qu'il entend soutenir et promouvoir sur le plan national et localement. Michel Herbillon, qui m'a fait l'honneur d'être son suppléant à l'Assemblée Nationale, travaille étroitement avec les Maires des communes de la 8^e circonscription. Il ne ménage ni son temps ni ses efforts pour une cause et notamment la défense des intérêts des citoyens de nos quatre communes.

Par ailleurs, j'invite nos concitoyens à participer à la cérémonie du vendredi 11 novembre pour la commémoration de l'armistice de 1918 organisée en partenariat avec la Ville de Saint-Maurice. Cette manifestation permet de rappeler l'importance de ce conflit mondial qui a profondément modifié notre humanité. Il s'agit également à travers le souvenir des poilus de rappeler les sacrifices de cette génération et l'importance d'œuvrer collectivement à conforter la paix.

Enfin, Charenton est une commune qui compte de nombreux artistes qui excellent dans de multiples disciplines. Je tiens à remercier Richard Melloul, photographe fétiche des plus grands noms du cinéma et de la chanson, français comme internationaux, qui a souhaité développer des projets avec la ville au cours des derniers mois car il apprécie grandement Charenton et ses habitants. Je vous invite à découvrir son exposition "Portraits d'une vie", autour de ses portraits de stars du 17 novembre au 10 décembre 2022 à l'espace Art et Liberté. Vous pouvez aussi continuer à admirer son travail sur les grilles et l'esplanade devant l'hôtel de ville intitulé "Les arbres témoins de l'Histoire", un projet fascinant pour lequel il a parcouru le monde. Celui-ci a consacré de nombreuses heures pour expliquer son œuvre à des jeunes charentonnais. Je lui en suis très reconnaissant.

A travers lui, je souhaite témoigner la gratitude de la Municipalité pour les artistes qui vivent et travaillent dans notre commune.

< **RETOUR** EN IMAGES >



OCTOBRE ROSE | La campagne annuelle de sensibilisation relative au cancer du sein, instaurée en France en 1994, trouve chaque année un écho fort à Charenton sous l'impulsion des commerçants et de leurs collectifs*. Cette année encore, durant 2 jours, les animations (lâcher de ballons, latino-training, piloxing, goûter partagé...) et stands (crêpes, goodies, maquillage...) ont fleuri sur la place Aristide Briand, sous la voûte du commandant Delmas, au marché et allée Ronsard pour soutenir la recherche contre le cancer du sein et faire de la sensibilisation. A ce jour, les résultats de cette collecte de dons destinés à l'institut Gustave Roussy n'est pas encore connu. *Charenton magazine* ne manquera pas de faire honneur à la générosité de ses commerçants et entreprises dans un prochain numéro.

*Charen-Ton quartier, collectif de la rue du Général Leclerc, collectif des commerçants du marché, Happy Bakery & Coffee, Salon L'Entrée des artistes

LE ROSE LEUR VA SI BIEN... | Le 8 octobre dernier, les athlètes du club Cheer Excess ont également souhaité soutenir la lutte contre le cancer du sein en organisant un entraînement thématique.



< RETOUR EN IMAGES >



SEMAINE BLEUE | Du 10 au 16 octobre, Charenton a proposé aux Seniors des activités de loisirs, d'information, de partages intergénérationnels à l'occasion de la Semaine bleue. Les Charentonnais concernés ont été nombreux à répondre présent et tout particulièrement au spectacle "Les Yéyés" donné au T2R. Mention spéciale également pour le 1^{er} forum Santé-Autonomie qui a mobilisé une soixantaine de professionnels du secteur et de nombreux seniors.



RÉCEPTION MÉDAILLÉS DU TRAVAIL | Le 18 octobre, les Salons d'Honneur de l'Hôtel de Ville ont accueilli, en présence du Maire et de Valérie Lyet, Conseillère Municipale déléguée en charge des Affaires civiles, les 26 médaillés du travail de la promotion du 14 juillet 2022 et leurs proches pour une cérémonie certes officielle mais surtout très conviviale... D'autant plus conviviale qu'à l'ordinaire car comme Hervé Gicquel a pris plaisir à le souligner dans son discours, il y avait un peu de cocasserie à mettre à l'honneur ces Charentonnais pour leur carrière professionnelle un jour de grève nationale ! Chaque médaillé s'est vu remettre son diplôme et quelques présents avant de partager le verre de l'amitié.

< RETOUR EN IMAGES >



BROCANTE DU LION'S CLUB | Le 8 octobre, le Lion's Club a organisé sa traditionnelle brocante sur la place des Marseillais dans le quartier de Valmy. Cet événement attire toujours beaucoup de participants, de part et d'autre, des stands pour le plus grand bonheur de tous puisque tout le monde fait de bonnes affaires !

L'association, de son côté, utilise les fonds recueillis pour financer ses actions caritatives, en somme pour essayer de faire d'autres heureux.

OPÉRATION ORDIVAL | Pour la 11^e année consécutive, le Département a doté tous les élèves de 6^e du collège La Cerisaie d'un ordinateur afin de leur donner toutes les chances de réussir et favoriser l'accès de chacun aux connaissances et au numérique. Ce dispositif s'adresse également aux élèves de l'établissement privé Notre-Dame-des-Missions qui recevront leur matériel informatique le 26 novembre prochain.

A savoir : Ordival représente pour le Département un investissement total de 8 millions d'euros soit 400 euros par élève.



INAUGURATION ENEDIS | Après presque 3 ans de travaux, la Direction d'Enedis Ile-de-France Est, le Président du SIPPAREC, le Directeur de Cabinet de la Préfète, le Maire de Saint-Maurice et le Maire de Charenton ont inauguré le nouveau Poste source de Charenton. Ce bâtiment est essentiel aujourd'hui pour faire la jonction entre les réseaux de transports et de distribution. Demain, il devra également répondre aux besoins nouveaux liés notamment au déploiement de la ligne 15 du Grand Paris Express ainsi qu'aux projets de ZAC du Val-de-Marne dont celle de Charenton-Bercy. Outre les capacités techniques de ce bâtiment, on soulignera également sa conception, avec sa toiture végétalisée et son design moderne, qui lui permet de s'intégrer parfaitement dans son environnement urbain.

< RETOUR EN IMAGES >



BOUGE AVEC TA CLASSE | Une nouvelle fois en 2022, Charenton s'est inscrit dans le dispositif de l'Education nationale "bouge avec ta classe" du 26 au 29 septembre derniers. Durant ces 3 jours et sur leur temps scolaire, les élèves de CM1 ont pu s'essayer au karaté, au tennis, à l'escrime, au sabre laser, au break dance, à la capoeira ou encore au tennis de table. Une manière conviviale de prendre plaisir à "bouger" davantage et à découvrir de nouvelles pratiques sportives proposées par les clubs charentonnais.



MATINÉE SPORTIVE AU COLLÈGE | De son côté, le collège a choisi, pour la journée nationale du sport scolaire, de cibler les élèves de 6^e et de promouvoir les activités proposées à l'association sportive (AS) du collège. Les classes ont ainsi participé à divers ateliers sportifs (danse, escalade, basket) mais aussi à un quizz sur les JO 2024 et à une rencontre de sensibilisation animée par le conseil de vie collégienne qui travaille notamment sur la lutte contre le harcèlement. Une matinée particulièrement réussie à voir l'engagement des élèves et les nombreuses inscriptions supplémentaires à l'AS suite à cet événement.



Dans ma ville ...

Des rencontres, des animations et des actualités dans les différents quartiers de Charenton

Conservatoire André Navarra

Dans le cadre du projet européen Erasmus-Musiandra et après avoir vécu l'enseignement artistique à distance, le conservatoire de Charenton a reçu en résidence une trentaine d'étudiants et coordinateurs allemands, turques, autrichiens et islandais pour un échange pianistique. Celui-ci s'est achevé sur 2 concerts donnés en salle Münch, les 19 et 21 octobre.



Écoles Robert Desnos et Anatole France

Dans le cadre de la Fête de l'environnement, le prestataire de la restauration scolaire a réalisé auprès des enfants des écoles élémentaires de la Ville des animations autour de la découverte du pain. Ainsi, le 23 septembre, les élèves des écoles Robert Desnos et Anatole France ont participé à une dégustation de pains bio réalisés à partir de diverses farines. Ils ont également été sensibilisés à cette occasion au rôle important du pain dans l'équilibre alimentaire.



Parc de Conflans

Dans le cadre de la Fête de l'environnement, une exposition sur les conséquences du changement climatique sur différentes populations à travers le monde a été installée au Parc de Conflans.

Le 6 octobre dernier, 5 classes de seconde de Notre-Dame-des-Missions ont bénéficié d'une visite commentée de l'exposition, animée par Samuel Turpin, le photographe reporter à l'origine de celle-ci.

BOIS DE VINCENNES



Bois de Vincennes

Chaque année, le Cross des collégiens est le premier événement marquant de l'établissement qui réunit toute l'équipe éducative et tous les élèves de 5^e et 6^e adeptes ou non de pratique sportive.

4 courses sont organisées à l'issue desquelles les 5 meilleures coureuses et coureurs de chaque niveau sont récompensés ainsi que la meilleure classe de 6^e et la meilleure classe de 5^e. Celles et ceux qui se distinguent à cette occasion reçoivent de l'Azur Olympique, co-organisateur de l'événement, une licence gratuite.



Ecole Aristide Briand et Anatole France

Toujours dans le cadre de la semaine du Développement Durable et des ateliers de découverte du pain, le prestataire de la restauration scolaire a également réalisé, le 21 septembre, auprès des enfants des écoles Aristide Briand et Anatole France une séance de sensibilisation "antigaspi" intitulée "Régaler plutôt que gaspiller" et durant laquelle les élèves ont appris à confectionner des cookies à partir du pain de la veille non consommé.



Les lycéens de Robert Schuman au REC-Film festival Berlin

Dans le cadre d'un atelier "cinéma" des élèves du lycée Robert Schuman, Arthur Philippe et Jolane Pisani ont réalisé, sous l'œil du preneur de son et cameraman Gaspar Richard Leydier, un court métrage intitulé "Particuliers" et traitant d'une thématique courageuse : le Trouble dissociatif de l'identité (TDI). Leur film a été présenté au REC-Filmfestival Berlin, compétition internationale ouverte pour les films des jeunes de 13 à 25 ans. Charenton magazine reviendra sur leur travail mais, en attendant, si vous souhaitez découvrir leur court-métrage, rendez-vous sur :

www.youtube.com/watch?v=_4vgK6ZGqXs

Hors les murs

3 classes de 6^e du collège La Cerisaie ont travaillé avec leur professeur d'Histoire-géographie sur un projet archéologie et préhistoire en se rendant à l'espace aventure archéologique du parc départemental des hautes bruyères à Villejuif. Ils ont pu y suivre plusieurs ateliers, leur permettant d'observer des reproductions d'objets de la préhistoire issus de fouilles archéologiques, de tenter de faire du feu selon des techniques préhistoriques et, enfin de fouiller un site archéologique, reproduction du site de Pincevent. Ils ont ainsi appris à utiliser les outils des archéologues, à fouiller et à analyser ensuite les vestiges mis au jour à l'aide de leurs connaissances. Une façon très empirique de s'intéresser à l'homo sapiens et au paléolithique !





TERRITOIRE PARIS EST MARNE&BOIS Chasse aux frelons asiatiques

Le frelon asiatique constitue une menace pour la biodiversité, c'est pourquoi, dans le cadre du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET), Paris Est Marne&Bois s'engage !

Le frelon asiatique est une espèce exotique envahissante préoccupante pour l'Union Européenne classée dans la liste des dangers sanitaires de deuxième catégorie pour l'abeille domestique. Elle fait l'objet de nombreuses recherches, en France et à l'étranger.

En France, la prolifération de l'espèce est un fléau pour le cheptel apicole et la biodiversité contre lequel Paris Est Marne&Bois a souhaité initier, depuis le 18 octobre, une lutte en fédérant les communes du territoire. Cette lutte s'organise en partenariat avec l'association FREDON Île-de-France en charge du programme de prévention, de surveillance et de lutte contre le frelon asiatique dans notre région. Elle se décline tout d'abord en un programme d'information et de formation. A ce propos, vous pouvez consulter le site de l'EPT www.parisestmarnebois.fr/fr/frelons-asiatiques.

Naturellement, elle comporte également un volet de destruction des nids encadré par une charte de bonnes pratiques. **Aussi, si vous pensez faire face à un nid de frelons asiatiques, contactez le territoire au 0 800 00 66 94 (numéro vert), le Territoire prendra en charge le coût de la destruction du nid.**

Et surtout, soyez très prudent !

La présence du frelon asiatique en Ile-de-France et le fait que ses piqûres puissent être dangereuses pour les personnes allergiques, obligent à prendre des précautions, celles-ci peuvent être élargies aux frelons dits européens, aux guêpes et aux abeilles sauvages. Aussi, avant de tailler une haie, de couper ou d'élaguer un arbre, il convient de s'assurer de l'absence d'activité à proximité.

En présence d'un nid, il ne faut pas :

- Tenter de détruire le nid soi-même,
- Tenter de déterrer un nid souterrain, les insectes seront stressés et particulièrement agressifs.
- Boucher les trous d'accès d'un nid : les frelons chercheront alors à sortir par un autre chemin et réimplanteront un nid ailleurs
- S'approcher du nid à moins de 5 mètres

A NOTER

La MAP devient la MPP

Pour faire suite à une demande portée dans son projet scientifique et culturel et à une recommandation du rapport Franceschini sur la photographie, un arrêté ministériel a été pris le 27 mai 2022 afin de changer le nom de la Médiathèque de l'architecture et du patrimoine (MAP) en Médiathèque du patrimoine et de la photographie (MPP).

Cette nouvelle appellation est plus conforme à la double-mission de conservation dévolue à l'établissement situé rue du Séminaire de Conflans à Charenton : celle des archives des Monuments historiques et de l'Archéologie, d'une part, celle du patrimoine photographique de l'État, d'autre part. Service d'archives du service du Patrimoine, la MPP gère les archives centrales et la documentation relative à la protection et à la restauration des Monuments historiques. Elle collecte et conserve également l'ensemble des rapports de fouilles réalisées sur le territoire national. Elle est aussi chargée d'alimenter les bases de données nationales Mérimée (patrimoine monumental), Palissy (patrimoine mobilier) et Mémoire (photographies), accessibles par la plateforme ouverte du patrimoine (POP).

À la tête d'une des plus importantes collections photographiques d'Europe, comportant environ vingt millions de phototypes, la MPP a relevé, depuis 2016, la politique de collecte de donations photographiques initiée par le ministère de la Culture dans les années 1980.

L'ajout de la photographie au nom primitif de la Médiathèque du patrimoine prend ainsi tout son sens pour assurer une meilleure visibilité à la MPP dans le panorama des grandes institutions patrimoniales et photographiques françaises

Les dangers du monoxyde de carbone (CO)

Le monoxyde de carbone est un gaz dangereux qui peut être mortel. Il ne sent rien et ne se voit pas.



www.prevention-maison.fr





SPORT DE COMBAT

La Muay thai Académie de Charenton sur les plus hautes marches des podiums

Trois membres de la Muay thai Académie de Charenton se sont distingués lors du Trophée de France organisé, le 18 juin dernier sous l'égide de la Fédération Française de Kickboxing, Muay thai et Disciplines Associées.

Ainsi, après de longues heures d'entraînement au Dojo Charentonnais, les 3 jeunes Enzo Payastre, Eytan Bettahar, Afed Abed ont respectivement remportés les médailles d'or, d'argent et de bronze.



Afed, médaillé de bronze et Eytan médaillé d'argent



Enzo, médaillé d'or, aux côtés du Président du Club charentonnais

Le saviez-vous ? Le Muay thai, mieux connu sous les appellations boxe thaïlandaise ou encore boxe thaïe, est un art martial et un sport de combat, classé en Occident parmi les boxes pieds-poings. Cette discipline est surnommée l'"art des huit membres" en référence aux huit parties utilisées des bras et des jambes.

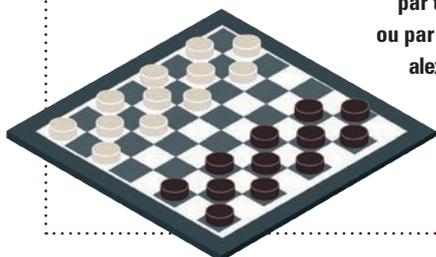
ASSOCIATIONS

Jeu de dames

L'association Datcha, Jeu de Dames pour Tous à Charenton, présidée par Alexandre Pery, ne fait pas souvent parler d'elle. Pourtant, ces dernières semaines, elle a su se distinguer dans plusieurs compétitions et notamment le Tournoi de Drancy auquel les compétiteurs charentonnais participaient pour la première fois. Ils sont revenus avec de très bons résultats, et surtout au Championnat de France au cours duquel Antonin Péry a terminé deuxième du classement national des cadets, et Ferreol Lucchini, premier chez les benjamins.

Le club a également organisé son premier "petit" tournoi à domicile regroupant une douzaine de participants. Une première graine plantée qui permettra peut-être à des rencontres plus conséquentes de germer à Charenton dans les prochaines années.

Renseignements auprès d'Alexandre Pery
par téléphone au 01.45.18.94.03
ou par mail à l'adresse suivante :
alexandre.pery@agroparistech.fr



A noter: l'âge minimum pour adhérer est 7 ans.

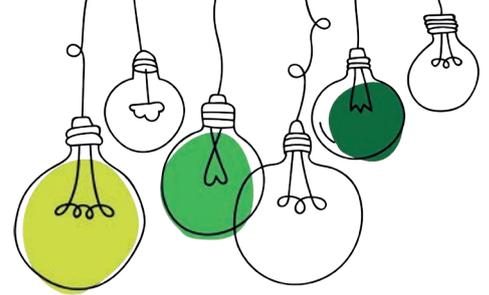
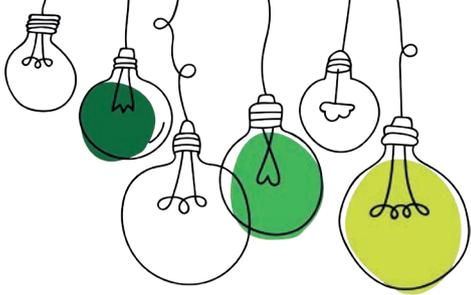
À DÉCOUVRIR

Flora Koel, designer

Si vous avez participé aux animations de la Fête de l'Environnement et du développement durable du 24 septembre dernier sur la place Aristide Briand, vous avez certainement remarqué cet atelier de réemploi de bulletins de vote animé par Flora Koel. Cette jeune femme est une designer pluridisciplinaire spécialisée dans l'utilisation de matières brutes et locales, qu'elles soient naturelles ou issues du réemploi. Installée à Paris depuis 3 ans, Flora mène des projets avec le Centre Pompidou, la Mairie de Vincennes, Electrolux, Made.com, Bilum, la Fondation Louis Vuitton tous en lien avec ces problématiques actuelles : la valorisation des ressources du territoire, les notions d'éco-responsabilité, d'économie circulaire et de nature.

Retrouvez toutes ses créations sur www.florakoel.fr





La Municipalité de Charenton se mobilise

Dans le contexte actuel de crise énergétique, l'ensemble des acteurs du territoire français sont invités à maîtriser leur consommation notamment pour minimiser les risques de coupure d'électricité ou de pénurie de gaz cet hiver. Les communes ne font pas exception. Pour passer un hiver serein et contribuer à l'effort national, la Municipalité de Charenton met en place son plan de sobriété énergétique.

DES ACTIONS DÉJÀ APPLIQUÉES EN FAVEUR DE LA SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE

Pour répondre aux objectifs récents fixés par le Gouvernement en termes de sobriété énergétique qui visent une réduction de 10 % de la consommation, la Ville de Charenton accentue sa mobilisation pour prendre des mesures supplémentaires pour réduire sa consommation.

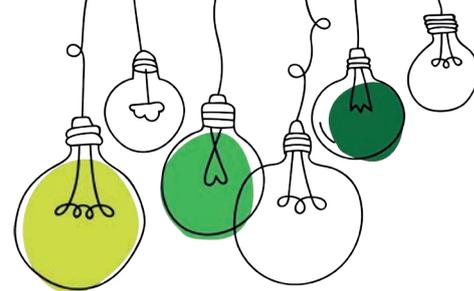
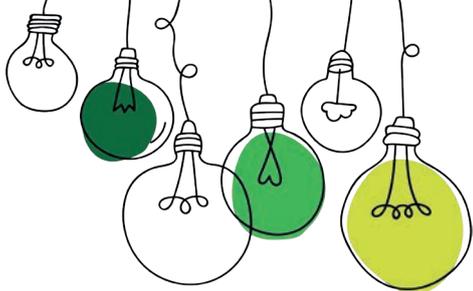
En effet, plusieurs décisions ont d'ores et déjà été appliquées par la Municipalité de Charenton :

- La limitation du chauffage dans nos bâtiments municipaux (16° dans les équipements sportifs, 19° dans les équipements culturels et dans les sites administratifs, 20° dans les écoles élémentaires, 21° dans les écoles maternelles et établissements d'Accueil du Jeune Enfant, 22° dans la résidence autonomie Jeanne d'Albret).
- La limitation des illuminations de fin d'année à la période du 2 décembre 2022 au 2 janvier 2023 et extinction à 22h sauf les soirs des réveillons de Noël et de la Saint Sylvestre.
- La baisse de la température des bassins de la piscine municipale (- 1°C)
- Le contrôle du respect du Règlement Local de Publicité Intercommunal en matière d'extinction des enseignes et publicités de 23h à 7h.

POURUIVRE LA DYNAMIQUE EN FAVEUR DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

La Municipalité poursuit ainsi un engagement pris dès 2016 de faire de la maîtrise énergétique une priorité de son action en matière de développement durable avec notamment :

- La rénovation énergétique des bâtiments publics. La réhabilitation de la piscine et du palais des sports illustre concrètement l'action municipale pour mieux gérer les consommations de cet espace particulièrement consommateur du point de vue énergétique.
- La modernisation des flottes de véhicules publics. Celle-ci compte aujourd'hui 63% de véhicules crit'air 0 ou 1, et la transformation de notre parc automobile se poursuit.
- Le déploiement d'un contrat de performance énergétique portant sur les bâtiments et l'éclairage grâce au Contrat de Performance Énergétique mis en place avec l'entreprise CRAM depuis 2015 sur 54 sites municipaux, il a été possible d'atteindre une réduction moyenne de 28% des consommations énergétiques des bâtiments.
- Le développement de modes de déplacement doux. Le Plan Vélo de Charenton voté en décembre 2021 est un outil efficace pour favoriser les nouvelles mobilités de nos concitoyens avec nos partenaires comme le prouve l'aménagement de l'avenue de la Liberté par le Conseil Départemental. Les déplacements à vélo des employés municipaux sont en cours de développement.
- Une stratégie de végétalisation de la ville avec des plantes peu consommatrices d'eau.
- Un accompagnement des particuliers pour réduire leurs consommations énergétiques est assuré lors des rendez-vous Info-Energie à Charenton avec l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat (ALEC-MVE) le 2^e jeudi du mois, de 9h à 12h, à l'Hôtel de ville de Charenton-le-Pont, 48 rue de Paris. (<https://www.agence-mve.org>)



LA POSITION DE L'ASSOCIATION DES MAIRES DU VAL-DE-MARNE (AM94)

Les communes du Val-de-Marne souhaitent bénéficier d'un bouclier tarifaire énergétique.

Les Maires du Val-de-Marne alertent collectivement l'Etat et les parlementaires sur la situation inextricable dans laquelle se trouvent les communes du département.

En effet, les augmentations prévues du coût du gaz et de l'électricité, étant extrêmement variables, vont peser sur les budgets et les marges d'investissement. Cette augmentation massive des dépenses énergétiques pour les communes s'additionne non seulement à l'inflation qui impacte fortement de nombreuses dépenses mais aussi à des mesures prises ou envisagées par l'Etat visant à réduire les recettes des budgets communaux ou à limiter leur marge de manœuvre : insuffisance de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) non indexée sur l'inflation, limitation des dépenses de fonctionnement imposée par l'Etat aux collectivités dans les cinq prochaines années etc.

Ce contexte fait craindre aux Maires un effet ciseau d'ampleur inégale sur les budgets. Les Maires demandent donc que le bouclier tarifaire énergétique leur soit appliqué et que la situation soit réexaminée avec sérieux, en réelle concertation avec les pouvoirs locaux.



[Hervé GICQUEL]

Maire de Charenton-le-Pont
Vice-Président du Conseil départemental du Val-de-Marne

Depuis plus de 6 ans, la Municipalité de Charenton active tous les leviers pour que notre territoire soit durable avec des consommations énergétiques maîtrisées grâce à notre politique de travaux et d'aménagement. Le contexte actuel nous amène à déployer de nouvelles actions pour participer à l'effort national qui nous permettra de traverser cette période difficile. Notre plan de sobriété s'appuie sur des mesures de bon sens. Avec les membres de la Municipalité, nous scrutons quotidiennement les conséquences des augmentations qui se profilent. Au total, ce sont plus de 2 millions d'euros supplémentaires que notre commune devra trouver pour couvrir les dépenses énergétiques en 2023. Heureusement, notre ville dispose d'une bonne santé financière comparativement à d'autres communes franciliennes dont les budgets vont être asphyxiés. Cependant, la situation internationale reste incertaine. Nous espérons qu'elle s'améliorera dans les prochains mois pour sortir de ce cycle alarmant pour les collectivités, les entreprises et les particuliers. La Municipalité reste mobilisée et pourra déployer de nouvelles initiatives si cela s'avérait nécessaire.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Les atouts des groupements de commande

La Ville de Charenton a limité l'impact de la crise énergétique car elle est adhérente aux groupements de commandes du Syndicat Intercommunal de la Périphérie de Paris pour l'Électricité et les Réseaux de Communication (SIPPEREC) et du Syndicat Intercommunal pour le Gaz et l'Électricité en Île-de-France (SIGEIF). Ces syndicats proposent des services d'achat mutualisés permettant de maîtriser les coûts d'achat tout en conseillant la ville pour qu'elle améliore sa stratégie énergétique et de développement durable.

Une démarche d'écoresponsabilité active

La Municipalité de Charenton a lancé une démarche d'écoresponsabilité. Un bilan carbone des activités municipales a été réalisé sur lequel la Ville s'appuiera pour réduire son empreinte. Dans ce cadre, les élus et les agents font l'objet de sessions de sensibilisation et de formation. Les éco-gestes des agents municipaux permettent de limiter l'utilisation des ressources (électricité, chauffage, eau) des bâtiments où ils travaillent.



Mardi 22 novembre à 17h30

Observez les déperditions de chaleur sur vos façades !

Pour la première fois, la Ville de Charenton-le-Pont et l'ALEC-MVE vous proposent une balade thermo-copro dans les rues de la ville. Le conseiller France Renov' vous donne rendez-vous pour une balade-découverte à la recherche des déperditions thermiques des bâtiments. Grâce aux clichés d'une caméra thermique, il vous fera découvrir ce que révèlent les façades des immeubles : ponts thermiques, défauts d'isolation, fuites d'air...

À la suite de la balade, nous vous proposerons un moment d'échanges salle des Conférences, 49 rue de Paris. Préparez vos questions, notre expert sera à votre disposition pour y répondre ! Cette balade vous est proposée dans le cadre du programme "Rénovons Collectif"

INFOS PRATIQUES

- **Mardi 22 novembre à 17h30** (durée approximative : 1 h)
- Rendez-vous devant l'Hôtel de Ville, 48 rue de Paris
- GRATUIT - nombre de places limité
- Inscription sur : <https://forms.gle/yaLGTsJU8mBFb2LG7>
- Plus d'infos : copro@agence-mve.org / 01 42 87 13 55
- Programme Rénovons Collectif : renovonscollectif.fr



SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Rappel au code de la route aux cyclistes et conducteurs d'EDPM*

Au début de l'été, la Police municipale a mené des campagnes de sensibilisation en contrôlant des utilisateurs d'EDPM et des deux roues ne respectant pas les règles générales du Code de la route ainsi que les règles particulières propres à leur moyen de transport. Des flyers ont été distribués aux usagers en infractions leur expliquant les règles ainsi que les contraventions encourues en cas d'infractions. Ces opérations se sont déroulées à l'entrée de la période estivale sur 2 semaines.

Cette campagne pédagogique s'est imposée face à la recrudescence d'accidents impliquant des véhicules et des deux roues et plus particulièrement des EDPM. Par ailleurs, les statistiques de la Police nationale démontrent que de plus en plus d'accidents corporels impliquent des deux roues, de toutes natures, notamment causés par des comportements inadaptés des usagers de deux roues et EDPM. Enfin, les ASVP en mission point école font régulièrement état d'usagers de deux roues et EDPM ne respectant pas leurs injonctions aux passages piétons, forçant le passage malgré les gestes réglementaires mettant ainsi en péril les piétons ainsi que nos agents.

Force est de constater que depuis la rentrée et malgré cette sensibilisation, les comportements n'évoluent guère et que le partage de l'espace public devient problématique. C'est pourquoi, les policiers municipaux vont intensifier la verbalisation et être plus intransigeant envers le respect des règles de circulation et de conduite (respect des feux, des priorités, des trottoirs) de la part de ces usagers.



* Engin de Déplacement Personnel Motorisé

Pour en savoir plus
www.securite-routiere.gouv.fr



PRATIQUE

Simplifiez-vous le ramassage des encombrants

L'intercommunalité Paris Est Marne&Bois est en charge du ramassage des encombrants sur l'ensemble des villes qui composent ce territoire dont Charenton. Depuis plusieurs années, il est possible de faire procéder à l'enlèvement de vos encombrants sur rendez-vous. Jusqu'à présent, cette prise de rendez-vous devait être réalisée par téléphone au 01.48.71.59.13.

Depuis quelques semaines, il est également possible de contacter le territoire en ligne via le service "Clicrdv" via le QR code ci-contre ou l'adresse <https://user.clicrdv.com/paris-est-marnebois>

Lors de la prise de votre rendez-vous, un identifiant unique vous sera transmis par email. Cet identifiant devra être inscrit de manière lisible sur une feuille de papier et déposé sur vos encombrants pour éviter d'être considérés comme un dépôt sauvage. Un email de confirmation de votre rendez-vous vous sera

transmis ainsi qu'un SMS de rappel 24h avant la date du ramassage. Dans le cas où vous ne pouvez honorer votre rendez-vous, nous vous remercions de bien vouloir l'annuler afin d'offrir des créneaux aux autres riverains et éviter des déplacements inutiles des services.

Rappels

- Ce service est strictement réservé aux particuliers. Les professionnels doivent impérativement se rapprocher d'une déchèterie professionnelle
- Tout dépôt sauvage entraîne une amende de 5^e classe d'un montant 1 500 euros
- Les encombrants doivent être déposés 1h avant votre rendez-vous
- Les encombrants collectés sont composés de mobiliers usagés, de sommiers, de matelas, de vieilles ferrailles. Les autres déchets doivent être portés en déchèterie, sous peine de verbalisation au titre d'un dépôt sauvage



- Chaque usager bénéficie d'un nombre de 3 dépôts maximum par semaine
- Aucun dépôt n'est possible les jours fériés
- Une collecte générale des encombrants est réalisée à Charenton chaque mardi

Contact : encombrants@pemb.fr



ENTRÉE DE VILLE

Un projet de réhabilitation profonde de la rue du Pont

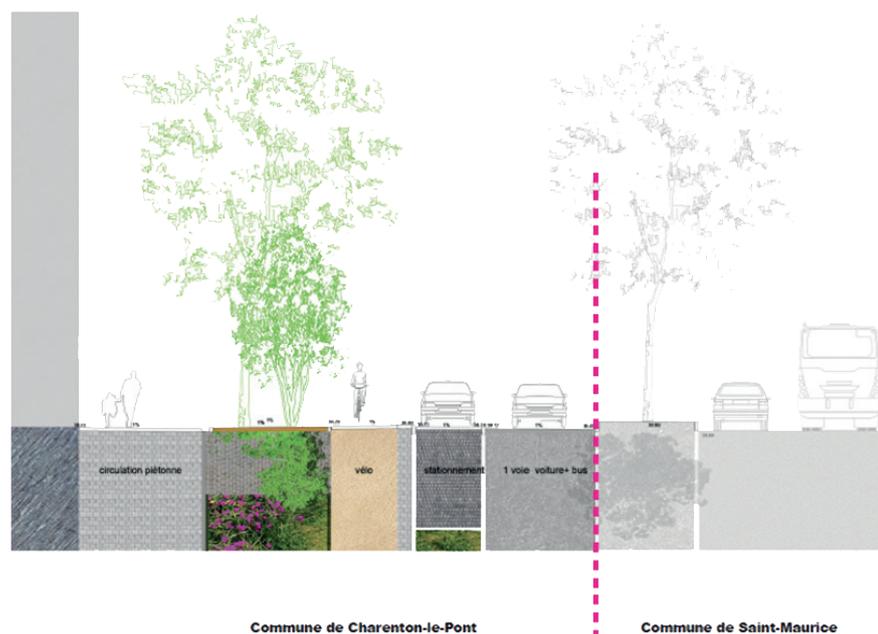
Charenton a engagé, depuis plusieurs années, une requalification de son entrée de ville depuis le Pont de Charenton. Ce projet a débuté avec la construction de nouveaux immeubles et l'installation en rez-de-chaussée de commerces existants rénovés ou nouvellement implantés comme la boulangerie Chopin. La Ville confirme aujourd'hui cette impulsion avec un projet de reconfiguration de ce secteur porteur à la fois d'un meilleur cadre de vie, d'une place pour les mobilités douce clairement établie et d'une attractivité commerciale affirmée.

Au-delà de l'esthétique nouveau de ce secteur, cette entrée de ville se définit comme un axe majeur de circulation notamment cycliste et piéton puisqu'elle connecte à la fois le nord de la ville, par la rue de Paris semi-piétonne, le sud, via le quai des Carrières, sans oublier avec l'avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny menant directement au Bois de Vincennes.

Dans ce contexte, la Ville, en accord avec le Conseil départemental du Val-de-Marne dont dépend cet axe, a décidé d'entreprendre, depuis le 17 octobre dernier et pour une durée de 2 mois et demi, un aménagement d'envergure dont les objectifs sont plurisectoriels.

En effet, ces aménagements visent, tout d'abord, à poursuivre l'embellissement de cette entrée de ville. Il s'agit de développer la végétalisation de cet espace en prenant en compte le triple alignement de platanes existant. Outre un simple embellissement, cet aménagement permettra la création d'un îlot de fraîcheur renforcé et participera ainsi au développement de la biodiversité comme à la création de corridors écologiques ou encore à la désimperméabilisation des sols. Ce traitement végétal sera également amorcé côté quai des Carrières avec la végétalisation de la partie située dans le prolongement du pont de Charenton. L'embellissement du cadre de vie sera également assuré grâce à un choix de matériaux (sols en granite et grès) et de mobilier urbain (l'éclairage par exemple) de grande qualité.

Le projet doit également soutenir le développement de l'attractivité commerciale de ce secteur. La nouvelle configuration permettra de dégager l'intersection de la rue du Pont et de la rue de Paris pour rendre visible le quartier commercial dès l'avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny, de rendre possible l'organisation de terrasses et d'animations locales ainsi que d'assurer une meilleure desserte en stationnement courte durée pour les voitures et en stationnement pour les vélos.



Commune de Charenton-le-Pont

Commune de Saint-Maurice

RETOUR SUR...

La réunion publique à propos du projet



Le 5 octobre dernier, la Municipalité a proposé une réunion publique aux riverains de ce quartier afin de leur présenter par le détail ce projet important pour l'amélioration de la qualité de vie de ce secteur de Charenton et répondre à toutes les questions des participants.

Enfin, par sa situation stratégique en matière de mobilités douces, l'aménagement prendra en compte la place des piétons et celles des cyclistes. Ainsi, un cheminement large, confortable et sécurisé devant les nouveaux immeubles et les commerces assurera une meilleure continuité entre le quai des Carrières et la rue de Paris ; une continuité qui sera également de mise pour les cheminements cyclables existants quai des Carrières et l'avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny grâce à la création d'une piste cyclable sécurisée, intégrée au Plan vélo de la ville. La circulation des véhicules en provenance de Saint-Maurice depuis la rue du Maréchal Leclerc sera maintenue mais dans un mode apaisé.

Sauf aléas liés à la météo ou à l'approvisionnement en matériaux, ce chantier, débuté le 17 octobre dernier, devrait être achevé, pour sa partie voirie, à la fin de l'année. S'en suivront, au cours des deux premiers trimestres 2023, l'implantation du nouvel éclairage public et la plantation des espaces verts.



RUE VICTOR HUGO

La voirie, c'est fini !

Depuis le mois de juillet, l'espace public situé 14-16 rue Victor Hugo fait peau neuve grâce à une grande opération de réaménagement de la voirie afin d'intégrer une piste cyclable sécurisée mais aussi favoriser le cheminement piéton devant les commerces implantés dans ce périmètre ou encore leurs traversées vers la rue Paul Eluard ou de la rue Robert Schuman. Les travaux de voirie sont à présent achevés et les engins de chantier vont à présent laisser le champ libre aux spécialistes des espaces verts qui vont donner vie à de nouvelles installations végétales.

VOUS VOUS INTERROGEZ

Un chantier aux abords de l'école maternelle Valmy

Depuis la fin septembre, des zones de chantier ont été aménagées autour de l'école maternelle Valmy avec, en particulier, la présence d'un échafaudage conséquent.

Les usagers de cette zone regroupant établissements scolaires, aires de jeux et multi-accueil petite-enfance ont pu s'interroger sur la nature des travaux nécessitant une telle installation.

Les travaux, menés depuis plusieurs semaines et qui devraient s'achever le 18 novembre prochain, portent sur l'étanchéité de la terrasse du 2^e étage de l'école maternelle Valmy. La Ville a également profité de cette intervention pour améliorer l'isolation thermique.

Ce chantier qui permettra aux jeunes scolaires de rester au sec et bien au chaud représente un investissement pour la Ville de 82 330 euros.

RÉHABILITATION DU PARC LOCATIF SOCIAL

Travaux de rénovation au Tripode

Toujours soucieux du bien-vivre de ses résidents, le bailleur social Immobilière 3F a engagé un important programme de réhabilitation des parties communes de sa résidence de l'Étoile, situé quai de Bercy. Après avoir remplacé tout le système d'interphonie, il procède désormais à la refonte totale des peintures dans les halls et les paliers, à la création d'une nouvelle signalétique et au changement des luminaires. Le coût total de l'opération est d'environ 600.000 euros TTC. La fin des travaux est prévue pour le premier trimestre 2023.



Destination : la réussite scolaire

Offrir à chaque enfant, dès son plus jeune âge, les mêmes chances de réussite : telle est l'ambition majeure du Projet éducatif territorial (PEDT) de Charenton. Les cosignataires* de ce document hautement stratégique, couvrant la période 2021-2024, affirment ici leurs valeurs et convictions, en matière d'enfance et plus spécifiquement d'éducation. Le PEDT s'engage ainsi à proposer à chaque élève de maternelle et d'élémentaire, « un parcours éducatif cohérent et de qualité, avant, pendant et après l'école ». Favoriser le développement, l'épanouissement et la réussite des enfants, promouvoir une offre variée sur le plan scolaire, périscolaire et extra-scolaire... La politique éducative de Charenton s'articule autour d'une déclinaison de priorités stratégiques et d'actions locales bien définies. Zoom sur le PEDT, ses objectifs et sa traduction concrète sur le terrain.



Zoom sur le *Projet éducatif territorial*

Avec son PEDT 2021-2024, Charenton détaille sa feuille de route pour l'éducation et poursuit ses efforts en la matière. Explications.

Créé par la Loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'École de la République du 8 juillet 2013, le Projet éducatif territorial (PEDT) a été instauré dès 2015 à Charenton. Remodelé et désormais en vigueur jusqu'en 2024*, ce document formalise une démarche volontaire, partagée, plaçant l'enfant au cœur des dispositifs.

En clair, c'est la feuille de route des ambitions éducatives de la ville, sur les temps scolaire et périscolaire. C'est aussi « l'aboutissement d'une concertation entre les différents acteurs éducatifs locaux, (...) un cadre de référence commun ».

Basé sur les besoins, le rythme et l'âge de l'enfant, le projet éducatif charentonnais s'est fixé deux grandes lignes directrices : d'abord, « le développement, l'épanouissement et la réussite éducative » de ses jeunes. En filigrane, l'idée est ici de gommer les inégalités sociales pour garantir les mêmes chances à tous. Ensuite, il s'agit d'améliorer la prise en charge des enfants à l'école, avec une meilleure articulation des différents temps de la journée.

Ces grands enjeux s'articulent autour de six objectifs-phares, détaillés dans le PEDT. On peut les résumer comme suit : considérer l'enfant dans sa globalité, favoriser l'accès pour tous à des activités de qualité, dans les domaines culturels, sportifs et de loisirs éducatifs en lien avec le tissu associatif local, développer l'apprentissage de l'éco-citoyenneté, de la laïcité, du vivre-ensemble, ou encore promouvoir une alimentation équilibrée à l'école pour la santé des enfants.

Pléiade d'actions locales

Et le moins que l'on puisse dire, c'est que la ville s'est donnée les moyens de ses ambitions. Concrètement, cette politique de réussite éducative se traduit par une pléiade d'actions dans les écoles maternelles et élémentaires. Cela concerne aussi bien le temps scolaire, que périscolaire et extrascolaire.

Sur le plan scolaire, on citera pêle-mêle l'organisation de séjours en classes découverte (17 départs en 2022) – belle occasion d'encourager l'autonomie et l'apprentissage du vivre-ensemble, les

actions de sensibilisation à la citoyenneté, la solidarité, l'égalité filles-garçons, le handicap. Ou encore, la mise en place d'un Parcours musical avec le Conservatoire, les sorties culturelles au théâtre des 2 Rives et les actions de prévention dans les écoles autour des risques domestiques, des jeux dangereux, du cyber-harcèlement.

Côté périscolaire et extra-scolaire (soit, tous ces moments de la journée où l'enfant n'est pas en classe), on peut souligner la multiplication des propositions artistiques, culturelles, sportives, scientifiques ou de découverte (via notamment les Ateliers bleus, le Plan Lecture, etc.), les activités axées sur le développement durable, le bien-être de l'enfant, ou encore l'accompagnement méthodologique (l'équivalent de l'aide aux devoirs), pour soutenir les élèves en difficulté dans leur travail scolaire. Chaque année, l'ensemble de ces initiatives ludo-éducatives sont ré-évaluées en comité de pilotage. Histoire d'adapter le PEDT, au plus près des besoins de l'enfant et de la réalité locale.

* Charenton a déjà bénéficié de trois PEDT : le premier sur la période 2015-2018, le second couvrant 2018-2021 et celui actuellement à l'œuvre pour 2021-2024.

SÉJOURS POUR LES VACANCES D'HIVER 2023

Enfants de 6 à 11 ans

SÉJOUR MULTI-GLISSE À ANCELLE (HAUTES-ALPES)

du samedi 18 au samedi 25 février 2023 et du samedi 25 février au samedi 4 mars 2023

Hébergement dans le centre de vacances "La Rotonde" situé au cœur de la station village d'Annelle, au pied des pistes de ski alpin.

Activités : 18h de ski alpin ou snowboard dont 3 séances de 2h de cours ESF • 2h de raquettes • 1 séance de ski joëring • 1 séance d'explication sur le fonctionnement d'une station de ski par un pisteur

Prix : entre 161 euros et 590,40 euros€

SÉJOUR SKI À VAGNEY (HAUTES VOSGES)

du samedi 18 au samedi 25 février 2023 et du samedi 25 février au samedi 4 mars 2023

Le centre se situe dans un cadre naturel de 4,5 hectares traversé par de nombreuses pistes de ski de fond.

Activités : 2 séances d'1h30 de ski de fond • 2 à 3h de raquettes à neige (1 séance) • 2h de chien de traineau avec un musher (1 séance) • 2h de piscine (1 séance) • Visite d'une confiserie • 2h de patinoire (1 séance)

Prix : entre 174,91 euros et 725,67 euros

Jeunes de 12 à 17 ans

SÉJOUR SKI ALPIN À VALLOIRE

du samedi 18 au samedi 25 février 2023 et du samedi 25 février au samedi 4 mars 2023

Le centre se situe à Valloire au cœur de la vallée de la Maurienne (150 km de pistes de tous niveaux)

Activités : 20h de ski ou surf dont 10h de ski alpin avec ESF (cours après-midis avec ESF et le matin avec animateurs) • 2h de balade en raquettes et de découverte de la faune et la flore locale • 1 sortie patinoire • 1 soirée bowling.

Prix : entre 180,48 euros et 779 euros €

**INSCRIPTIONS EN LIGNE VIA MONESPACE.CH@RENTON.FR
DU VENDREDI 6 JANVIER 2023 À PARTIR DE 9H AU VENDREDI 13 JANVIER 2023 À 17H15**



Géraldine Peyronneaud

Principale du Collège La Cerisaie

Personnel de direction depuis 2002, dans le Val de Marne, Cheffe d'établissement depuis 2006, j'étais principale au collège Liberté à Chevilly Larue, depuis 2013, avant d'arriver à La Cerisaie. "Nos élèves doivent prendre confiance en leurs capacités pour pouvoir progresser. C'est ce à quoi nous devons nous consacrer, tous ensemble, et particulièrement cette année après ces deux dernières années perturbées par la pandémie. Toute l'équipe du collège La Cerisaie travaille en ce sens".



Stéphane Billerach

Proviseur du Lycée Robert Schuman

Après avoir été formateur, puis CPE, Stéphane Billerach est personnel de Direction depuis plus de 10 ans. Il remplace cette année M. Léger à la tête du lycée Robert Schuman après trois années au collège Antoine Watteau de Nogent sur Marne. "Je suis très heureux d'arriver dans ce bel établissement. Mon ambition première est de poursuivre le travail engagé et de continuer à accompagner tous nos élèves vers la réussite de leurs années lycée. Réussite personnelle et naturellement scolaire en mobilisant tous les acteurs de la communauté éducative. C'est ensemble que nous y parviendrons."



Karine Dartois

Inspectrice de l'Education Nationale

Karine Dartois a un parcours d'enseignante, de directrice et de conseillère pédagogique, sur des territoires variés à l'échelle nationale, en zone banale et en éducation prioritaire. Elle était l'an passé sur des fonctions au sein de l'Inspection de la circonscription de Vincennes. Elle vient, en cette rentrée, remplacer Gilles Massicot, parti pour l'Essonne, dans les fonctions d'Inspectrice de l'Education nationale.

1 365

**JEUNES SCOLARISÉS
AUX COLLÈGES
A CHARENTON***

1 175

**JEUNES SCOLARISÉS
AUX LYCÉES
A CHARENTON***

2 597

**ENFANTS SCOLARISÉS DANS
LES ÉCOLES
PRIMAIRES DE CHARENTON***

VU DANS LA PRESSE

Notre-Dame-des-Missions-Saint-Pierre parmi les meilleurs collèges et lycées privés de France

Dans son édition du 16 septembre dernier, *Le Figaro* a procédé au classement des meilleurs collèges de France. Notre-Dame-des-Missions s'est placé à la 29^e place parmi les près de 2000 établissements privés de l'Hexagone. Le média national avait déjà tenté l'exercice en mars 2022 en réalisant le classement des meilleurs lycées français. L'établissement scolaire charentonnais avait alors obtenu la 11^e place du classement. Ces résultats gratifiants viennent couronner le travail de l'équipe de direction, des enseignants et des élèves.



Sylvain DROUVILLÉ

Adjoint au Maire chargé de l'Enfance et de l'Éducation

L'égalité des chances et la réussite éducative sont des axes forts de la politique municipale en faveur de notre jeunesse. Dans chacun des domaines qui concernent l'action de la Municipalité, notamment s'agissant des conditions d'apprentissages, les initiatives engagées concourent à un seul objectif : donner à chaque élève les mêmes chances, quels que soient ses origines, son milieu ou encore son lieu d'habitation sur notre territoire. En la matière, les années que nous venons de passer, surtout en raison de la crise du covid, ont largement creusé les inégalités sociales et scolaires. Nous avons donc un rôle à jouer pour promouvoir la réussite scolaire, soutenir les familles et le travail des enseignants. C'est la raison pour laquelle la Municipalité innove et a mis en place le "Pass réussite", un dispositif de soutien scolaire renforcé pour les élèves de CP et de CE1, actuellement testé sur l'établissement BRIAND. Nous avons également renforcé le taux d'encadrement dédié à l'accompagnement méthodologique proposé tous les jours aux élèves de nos écoles élémentaires durant le temps périscolaire. En outre, le Plan lecture prend toute ses dimensions dans nos écoles maternelles, élémentaires et dans nos centres de loisirs. Un travail important a aussi été mené pour améliorer le dispositif des Ateliers Bleus, diversifier l'offre des activités et en augmenter les capacités. C'est un engagement municipal fort qui, j'en suis persuadé, sera utile pour favoriser la réussite scolaire de tous, aux côtés des enseignants et des équipes éducatives."

Charenton mobilisée auprès des enfants !

Avec les Ateliers bleus et le Plan Lecture - deux dispositifs-phares du PEDT, la ville s'engage pour offrir les mêmes chances de réussite à tous.

Ateliers bleus : s'initier au sport, s'ouvrir à la culture

Alternative aux « études surveillées », ce dispositif dédié aux CP-CM2 est l'occasion de pratiquer des activités sportives, culturelles ou artistiques, juste après l'école.

Que faire après la classe, à 16h30 ? Dans le cadre de ses activités périscolaires, la Ville propose les Ateliers bleus, dispositif à destination des enfants en école élémentaire (CP-CM2), les mardis et vendredis, de 16h30 à 18h. Cette année, pas moins de 624 enfants y sont inscrits (45% des effectifs totaux). C'est 36 élèves de plus que l'an passé.

Objectif : leur offrir la possibilité de participer à trois ateliers dans l'année (soit 10 séances par cycle), parmi un large éventail d'activités sportives, culturelles, artistiques et scientifiques.

Les séances se déroulent au sein des écoles ou dans les équipements sportifs de proximité. Encadrées* par les équipes d'animation de la ville et/ou des intervenants spécialisés issus du tissu associatif local, ces activités de qualité permettent aux enfants de passer un moment ludique et convivial.

Approche inclusive et pédagogique

Théâtre, capoeira, archéologie, anglais, escrime, langues des signes... le plus dur est de choisir ! Sans compter que plusieurs nouveautés sont au programme de cette rentrée 2022. Parmi celles-ci, l'atelier philosophie pour développer son esprit critique, le karaté et la danse du Monde pour prendre conscience de son corps et gagner en confiance en soi, ou encore la médiation artistique pour une première approche des arts plastiques et visuels. Plus "traditionnelles", la natation et l'animation marionnettes ont rencontré un vif succès. Carton plein aussi pour les ateliers "kid-shaker", au cours desquels les enfants fabriquent toutes sortes d'objets, à travers une approche inclusive, ultra-pédagogique.

Nouvelles modalités d'inscription

Outre un important travail de diversification des activités, les services de la ville ont tout fait pour simplifier la vie des enfants et de leurs parents.

Parce qu'ils sont les premiers concernés, les élèves ont ainsi eu accès, quelques jours avant la rentrée, à des vidéos de présentation en ligne des différents Ateliers bleus. Quant aux parents, après avoir rempli un questionnaire de satisfaction pour réadapter au besoin les contenus, ils ont bénéficié de nouvelles modalités d'inscription : d'abord, avec la possibilité de venir s'inscrire en mairie, non pas en pleine semaine, mais un samedi du mois de septembre. Ensuite, via une plateforme d'inscriptions simplifiée et plus ergonomique que les années précédentes.

Ce n'est décidément pas pour rien que Charenton a décroché le label de l'Unicef "Ville amie des enfants".

* Le taux d'encadrement a été renforcé, allant de 1 pour 12 à 1 pour 18 enfants, selon l'activité.

Plan lecture,

cheval de bataille des écoles

Axe majeur de la politique éducative, le Plan lecture se décline en ville pour (re) donner l'envie de lire.

Permettre à tous d'accéder au livre : tel est l'enjeu principal du Plan Lecture, actuellement déployé par les services municipaux et ses partenaires, auprès des écoles maternelles et élémentaires.

Un dispositif innovant, qui se traduit par une pléiade d'actions favorisant la lecture aux enfants et/ou par les enfants, en lien avec l'association Lire et Faire lire.

Cette dernière intervient notamment sur le temps périscolaire, dans l'ensemble des établissements primaires de la ville. Lors de la pause méridienne ou le soir après la classe, sept bénévoles sont en outre mobilisés pour faire la lecture à voix haute, à de petits groupes d'élèves.

Également partenaires du Plan lecture, les médiathèques charentonnaises se sont, quant à elles, engagées à former le personnel d'animation municipal, pour les initier à l'art du conte.

Dans le même sens, les médiathécaires ont pour mission de concocter des "malles de lectures", sorte de grand coffre au trésor, fourmillant d'une large sélection d'albums jeunesse. Conçues comme des salons de lecture itinérants, ces malles à lire voyageront régulièrement d'un accueil de loisirs à l'autre.

En lien avec les directions scolaires, il est enfin prévu d'aménager des espaces de lectures adaptés et cosy au sein des accueils de loisirs et dans les bibliothèques des écoles. À terme, chaque centre de loisirs aura même son référent-lecture.

Autant d'initiatives qui devraient, à n'en pas douter, favoriser l'épanouissement des enfants et concourir à leur réussite scolaire.

CALENDRIER DES VACANCES SCOLAIRES

Vacances de Noël

17 décembre 2022 - 3 janvier 2023

Vacances d'Hiver

18 février 2023 - 6 mars 2023

Vacances de Printemps

22 avril 2023 - 9 mai 2023

Pont de l'Ascension

17 mai 2023 - 22 mai 2023

Vacances d'Été

8 juillet 2023



Le Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité

La quête de la réussite scolaire à Charenton et l'égalité des chances concernent tous les élèves.

Depuis novembre 2021, grâce au contrat local d'accompagnement à la scolarité (CLAS) le Centre Communal d'Action Sociale apporte, les mardis et jeudis en fin d'après-midi, prioritairement aux élèves de 6^e mais aussi de 5^e un appui méthodologique à travers des activités ludiques, culturelles ou scientifiques.

Cette pédagogie du "détour" a notamment pour but de faciliter l'accès au savoir, élargir les centres d'intérêt des jeunes, valoriser leurs acquis et favoriser l'entraide... en bref d'acquérir les ingrédients nécessaires pour s'épanouir et bien réussir leur parcours scolaire.

Activité gratuite

Renseignements : Centre Alexandre Portier - 21 bis, rue des Bordeaux - ccas@charenton.fr - www.charenton.fr - 01.45.18.36.18

Avis de recherche

Le Service Enfance recherche du personnel d'animation (BAFA ou équivalent) pour encadrer les activités péri et extra scolaires :

- Restauration scolaire : les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 11h30 à 13h30
- Accueil du soir en maternelle : les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 16h30 à 18h30
- Accompagnement méthodologique : les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 16h30 à 18h (être obligatoirement bachelier)
 - Accueil de loisirs les mercredis : de 8h à 18h ou de 8h30 à 18h30
- Accueil de loisirs durant les vacances scolaires : du lundi au vendredi de 8h à 17h30 ou de 8h30 à 18h ou de 9h à 18h30

Merci d'adresser votre lettre de motivation accompagnée d'un CV à recrutement@charenton.fr

Le "Pass Réussite", un soutien scolaire renforcé

Le "Pass Réussite" est un programme de soutien scolaire renforcé, à l'initiative de la Ville, destiné aux élèves de niveau CP/CE1 fléchés par les enseignants. Ce dispositif est à l'initiative de la Ville. Il s'appuie sur un accompagnement d'intervenants extérieurs issus de l'Education Nationale et formés aux troubles des apprentissages, est actuellement en phase expérimentale au sein du groupe scolaire Aristide Briand avant d'être déployé sur l'ensemble des établissements scolaires de la ville. L'objectif général du "Pass réussite", gratuit pour les familles et non obligatoire car s'inscrivant dans l'offre périscolaire, est de favoriser l'égalité des chances des enfants par la promotion d'une réussite scolaire pour tous et de soutenir les familles dans cette démarche.

Qui est concerné par ce dispositif ?

Ce dispositif entièrement financé par la Ville s'adresse aux familles dont le Taux de Subvention Individualisé (TSI) est compris entre 92.94 et 61.11 et à leurs enfants scolarisés en cycle 2 soit de niveau CP et CE1. Les enfants concernés par ce dispositif sont ceux qui rencontrent des difficultés scolaires déjà identifiées par les enseignants ou dont l'environnement familial pourrait les conduire à court ou moyen terme au décrochage scolaire. Les élèves en situation de handicap (hors ULIS) sont également concernés par ce dispositif pleinement inclusif. Le choix des enfants bénéficiaires est effectué par les enseignants et validée par la direction.

Modalités de fonctionnement

L'intervenant extérieur encadre un groupe de 5 enfants sur une heure de soutien renforcée, après le temps de goûter. Cette séance consiste en un soutien scolaire sur mesure conçu conjointement entre la Ville, les directeurs/trices d'écoles élémentaires et les directeurs/trices d'accueils de loisirs en charge de l'accompagnement méthodologique dans les écoles élémentaires.

Un premier bilan de la phase expérimentale entamée en octobre dernier sera dressé et permettra, le cas échéant, d'envisager le déploiement du "Pass Réussite" sur l'ensemble des écoles élémentaires charentonnaises au cours de l'année 2023.

Tutorat scolaire d'excellence

Dans le cadre de sa politique éducative, le Département souhaite ouvrir le champ des possibles aux collégiens val-de-marnais et soutenir les élèves méritants et à potentiel en leur permettant d'accéder aux parcours d'études supérieures prestigieuses. Le Conseil départemental, en collaboration avec l'Académie de Créteil, vient de nouer un partenariat avec l'Institut Louis Germain. Cette association a développé un tutorat scolaire d'excellence à destination de collégiens et de lycéens talentueux issus de milieux défavorisés, qui manifestent une forte soif d'apprendre, expriment des ambitions élevées et qui n'ont pas la chance d'évoluer dans un contexte propice à leur réussite.

L'institut proposera un tutorat pendant les périodes de vacances scolaires via l'organisation de cinq "campus" de quatre jours pour environ 90 collégiens. Au total, cette action représente 20 journées par an, soit 120 heures d'enseignement complémentaires dispensées par des professeurs de l'Éducation nationale, autour du module "humanités" (français, littérature et culture générale) et du module "sciences" (mathématiques et physiques).



Visite du T2R par les collégiens

Dans le cadre du dispositif Classe à Projet Artistique et Culturel, les élèves de 3^e du Collège La Cerisaie ont été accueillis, le mardi 20 septembre, par l'équipe du Théâtre des Deux Rives, la structure culturelle partenaire du projet. En attendant d'assister au spectacle *Une histoire d'amour*, une semaine plus tard, les collégiens ont eu le privilège de découvrir l'envers du décor !

En effet, les techniciens leur ont fait visiter la salle et leur ont surtout dévoilé les moyens matériels et les savoir-faire nécessaires à la création d'un spectacle.

Les élèves ont été enchantés de découvrir tous ces secrets de fabrication dont ils ne se doutaient pas lorsqu'ils assistaient à un spectacle. Nul doute qu'à présent leur regard ne sera plus le même lors d'une représentation.



Le
**Théâtre
des
2 RIVES**
Charenton-le-Pont

C'est aussi...

Une programmation
pour les tout-petits
et les scolaires

Comme les précédentes saisons, le T2R accueillera les tout-petits et les scolaires. L'objectif est de sensibiliser les plus jeunes à l'art vivant sous toutes ses formes comme en témoigne cette programmation riche, variée et laissant la part belle aux compagnies locales.

Pour les tout-petits

Rosie • mars 2023 • Spectacle suivi d'un atelier d'éveil au mouvement durant lequel le public est invité à venir danser dans le décor. • Compagnie Miss O'Youk

Pour les maternelles

La Pie Niche Niöniba • novembre 2022 • Dans un arbre au beau milieu d'un paysage hivernal nichent deux pies. La pie d'en bas vit dans le noir, la pie d'en haut voit tout en blanc ! Leur monde est fait de noir et de blanc. Un jour, leurs plumes se frôlent. • Compagnie Miss O'Youk

Lili Bricolo • février 2023 • Lili aime s'enfermer dans son atelier, elle construit, elle cherche, elle essaie, elle invente. Elle tente de comprendre ce qu'elle voit. Un jour, une nouvelle question la préoccupe : pourquoi la vie existe-t-elle sur la Terre ? • Compagnie Théâtre du Petit Pont

Pour les primaires

Concerto pour une reine • novembre 2022 • Des œuvres de Wolfgang Amadeus Mozart, Joseph Haydn et Joseph Bologne de Saint-George • La Chambre Lamoureux

Au bonheur des vivants • décembre 2022 • Deux clowns, une Auguste et un Pierrot, deux compagnons d'infortune et de poésie qui atterrissent d'on ne sait

où pour rendre une éphémère visite à cet étrange monde des vivants. Plus d'une heure durant, ils se cherchent, se trouvent, et se jouent l'un de l'autre, avec férocité et tendresse. • Compagnie Les Âmes Nocturnes

Pour les élémentaires

Princesse au petit pois • janvier 2023 • Une nuit d'orage, une jeune femme trempée se disant princesse se présente au château pour demander l'hospitalité. La reine, décidée à trouver une épouse pour son fils, l'accueille et la fait dormir sur une pile de vingt matelas et de vingt édredons sous laquelle elle avait auparavant placé, à dessein, un petit pois... • Compagnie A tour de bras

Le piano de Chopin • mai 2023 • Deux concertos de Chopin • La Chambre Lamoureux

Madjik Valosh • mai 2023 • Deux personnages débarquent, catapultés là avec toutes leurs valises... Spectacle musical et de marionnettes, d'inspiration balkanique. • Compagnie Fleming Welt



L'accueil occasionnel dans les structures Petite Enfance

Avec le soutien de la Caisse d'Allocations Familiales du Val-de-Marne, la Ville met en place un dispositif d'accueil occasionnel pour les enfants de moins de 3 ans.

Les enfants sont accueillis principalement au multi-accueil Bercy. Les temps de garde peuvent varier d'1/2 journée jusqu'à 2 à 3 jours maximum par semaine.

La demande d'inscription sur liste d'attente s'effectue par mail à l'adresse relaispetiteenfance@charenton.fr.

Une fois le besoin de garde évalué, la directrice contacte la famille pour organiser l'accueil de l'enfant. Il est important de noter que les accueils se font au fur et à mesure des possibilités.

Le multi-accueil BERCY situé au 2 rue Etienne Méhul est particulièrement dédié à ce type d'accueil. L'équipe formée spécifiquement, propose des activités et un rythme adapté aux enfants venant en 1/2 journée.

Toutes les familles souhaitant un temps de sociabilisation pour leur enfant avant l'entrée à l'école ou tout simplement, un moment de répit régulier, peuvent s'inscrire.

L'équipe accueille les enfants de 9h à 12h puis de 14h à 17h30, du lundi au vendredi.



Conférence contre le harcèlement

Cette conférence consacrée au thème du « Harcèlement » est destinée aux parents d'enfants scolarisés du CP au collège, se déroulera **le 21 novembre** comme un prolongement des différentes actions menées au sein des écoles la veille, journée internationale des Droits des enfants. Elle sera animée par l'association "E-enfance", intervenant spécialisé et agréé en cyberharcèlement, en lien avec l'Unicef.

En amont, les parents recevront un questionnaire en ligne afin de recenser leurs préoccupations en la matière et adapter la conférence en conséquence. Pour permettre aux adultes de participer pleinement à cette séance, la Compagnie « Les Apicoles » qui travaille sur la protection de l'enfance, proposera une sensibilisation pour les 7-11 ans. Les plus petits, quant à eux, seront pris en charge par des animateurs.

Ces actions de sensibilisation sont les prémices d'un programme plus large qui se poursuivra en 2023 autour de thématiques connexes comme les droits des enfants, l'égalité filles-garçons, et dont le point d'orgue sera l'organisation d'une semaine de l'enfance en novembre 2023.



Lundi 21 novembre à partir de 18h30 au Théâtre des 2 Rives

Renseignements et inscriptions : Service Enfance • 01.46.76.47.80 • enfance@charenton.fr

La Bourse aux projets



Le CCAS propose

LA BOURSE aux projets

Vous avez un projet, la Ville vous soutient !

Pour les jeunes Charentonnais de 16/30 ans

qui ont un projet d'actions citoyennes, de solidarité ou d'amélioration du cadre de vie de leur ville ! Déposez votre dossier et un grand jury déterminera le montant de la dotation.



INFORMATION ET DÉPÔT DES DOSSIERS AU SERVICE PRÉVENTION/MÉDIATION ENTRE LE 4 SEPTEMBRE ET LE 30 NOVEMBRE 2022.



Prix UNICEF littérature jeunesse

Le Prix UNICEF de littérature jeunesse est de retour pour une nouvelle édition sur le thème de la famille, un sujet transversal à la croisée d'un grand nombre de droits inscrits dans la Convention internationale des droits de l'enfant essentiels pour le développement de l'enfant. Ce dispositif a pour objectif de sensibiliser aux droits de l'enfant grâce à la lecture, et de récompenser des ouvrages porteurs des valeurs de l'UNICEF. Le prix est décerné par les enfants eux-mêmes. En effet, des enfants et jeunes de 3 à 15 ans votent pour leur livre préféré, parmi une sélection de 16 ouvrages choisis en fonction d'une thématique et répartis par catégorie d'âge.

A Charenton, ce sont les enfants de 6 écoles primaires et de tous les centres de loisirs qui participent à cette 7^e édition dont la marraine est Sandrine Kimberlain. Clôture des votes en avril 2023 !

La bourse aux projets est un nouveau dispositif proposé par le CCAS visant à valoriser l'engagement des jeunes Charentonnais par le biais de projets locaux non lucratifs (individuels ou collectifs), de solidarité ou d'amélioration du cadre de vie des Charentonnais.

Les porteurs de projet, dont l'un au moins doit être Charentonnais, doivent être âgés de 16 à 30 ans.

Ils devront remplir un formulaire dédié et seront accompagnés dans la mise en œuvre de leur demande par un référent du service médiation prévention.

Les projets déposés depuis le mois de septembre et jusqu'en novembre 2022, seront étudiés par un jury issu des secteurs jeunesse, prévention, social et économie.

Information et dépôt de dossiers jusqu'au 30 novembre 2022 au Service Prévention/Médiation - 7 bis, quai de Bercy mediation-prevention@charenton.fr - 01.45.18.36.18



Réunions publiques de quartier

*Le Maire,
la Municipalité,
Les Conseillers de quartier,*
vous convient à des réunions
dans chaque quartier
pour échanger et vous informer.

Quartier

Valmy

Jeudi 10 novembre 2022

à 19h

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE VALMY
1 RUE DE VALMY

Quartier

Pasteur

Mercredi 16 novembre 2022

à 19h

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE PASTEUR
1 RUE JEAN MOULIN

Quartier

Bercy

Jeudi 24 novembre 2022

à 19h

ÉCOLE ROBERT DESNOS
1 RUE ROBERT GRENET

Quartier

Pont

Mardi 29 novembre 2022

à 19h

ESPACE TOFFOLI
12 BIS RUE DU CADRAN

Quartier

Centre

Jeudi 8 décembre 2022

à 19h

ÉCOLE ARISTIDE BRIAND
PLACE ARISTIDE BRIAND

Service Information, Démocratie participative et Citoyenneté

democratie@charenton.fr • 01.46.76.48.84/47.93

lafabriquecitoyenne.charenton.fr

Ensemble

adaptons la ville d'aujourd'hui
et fabriquons celle de demain

MÉDIATHÈQUES

De nouveaux services

De nouvelles ressources numériques

Les médiathèques élargissent leur offre de ressources numériques avec :

- **Munki** : de la musique numérique pour les enfants à écouter sur votre tablette ou smartphone. Grâce à votre inscription en bibliothèque, profitez gratuitement de Munki, la plateforme de streaming spécialisée pour les enfants de 0 à 8 ans. Découvrez des milliers de musiques, chansons, comptines et histoires parmi les classiques des meilleurs labels et éditeurs du marché ! Et sans publicité, bien sûr !

- **Ecouter des livres numériques audio**

Vous pouvez désormais emprunter des livres audio numériques et les écouter en streaming sur vos supports préférés, ordinateurs, tablettes, téléphones. Ces livres seront pour la plupart des nouveautés de l'édition lus par des acteurs ou des lecteurs professionnels. Dans les prochains mois, de nombreux éditeurs mettront à leur tour des livres de leurs catalogues. Nous vous proposerons alors une offre plus diversifiée.

Pour visionner toutes les ressources proposées et leur détail, rendez-vous sur le portail des médiathèques (onglet "En ligne") :

<https://mediatheques.charentonlepont.fr/>

Gratuité pour tous les jeunes scolarisés à Charenton

Tous les Charentonnais peuvent s'inscrire gratuitement dans les médiathèques, en se rendant dans les structures avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile.

Depuis le 1^{er} septembre, les jeunes résidant hors Charenton mais scolarisés sur la ville peuvent bénéficier également de la gratuité sur présentation d'un justificatif.

Les médiathèques, ce sont...

Un abonnement qui permet :

- D'emprunter 20 documents durant 4 semaines
- Les personnes porteuses d'un handicap les empêchant d'avoir accès à la lecture ordinaire peuvent bénéficier de prêts de lecteurs Victor (pour les personnes déficientes visuelles), de livres adaptés au format audio (Daisy notamment), des livres sur CD, des livres à télécharger.
- Avoir accès à 3 films par mois en

VOD sur Médiathèque Numérique, 10 films par jour en VOD sur "Les yeux doc", aux livres numériques et livres numériques audio, aux ressources numériques de la plateforme Eurêka à l'Encyclopaedia Universalis et Universalis Junior.

Vous pouvez venir aussi :

- Consulter les documents, la presse sur place,
- Travailler sur place (Wifi disponible gratuitement),

De nouveaux documents

Plus de 90 000 documents (livres pour tous les âges et tous les genres, CD, DVD, livres lus,...) et plus de 140 quotidiens et revues sont à votre disposition dans les médiathèques. Là encore, deux nouveautés.

- **Le Prêt de partitions** : vous jouez du piano, de la guitare,..., vous chantez, vous pouvez maintenant emprunter des partitions.

Elles sont à votre disposition à la médiathèque de Bercy. Le fonds va s'enrichir au fur et à mesure.

- **Le Fonds Place 36** : les jeunes de + de 13 ans ne sont pas oubliés. Un espace spécifique a été spécialement créé pour eux l'an dernier. Il se trouve au 2^e étage de la médiathèque des Quais. Ce fonds comprend des romans, des BD, des mangas, des revues. Il vient de s'enrichir de documentaires d'actualité. + de 1 000 documents sont empruntables



Le saviez-vous?

- Les DVD et Cd sont essentiellement à la médiathèque de Bercy même si vous pouvez en trouver à la médiathèque des Quais.
- Une navette vous permet de faire venir les documents dans l'une ou l'autre des médiathèques selon votre choix.
- Vous pouvez consulter l'offre sur le portail des médiathèques et ainsi que toutes les nouveautés qui sont acquises régulièrement (environ 1 000 nouveautés chaque année), effectuer sur le portail des réservations de documents, consulter vos prêts, prolonger vos documents, enfin, rendre les documents dans la médiathèque de votre choix ou dans la boîte de retour de la médiathèque des Quais à tout moment du jour ou de la nuit !

- Utiliser les ordinateurs (Internet, logiciel de bureautique,...),
- Bénéficier d'une aide personnalisée en informatique (recherche sur Internet, logiciel de bureautique,...) sur RDV,
- Imprimer des documents (service facturé), scanner des documents,
- Echanger des graines via la grainothèque,
- Participer aux nombreuses animations proposées tout au long de l'année.

Ateliers de conversation en français

Ces ateliers de conversation sont destinés aux adultes apprenant le français qui souhaitent s'entraîner à parler. Ces ateliers ne sont pas des cours de langue : ils ne s'adressent donc pas aux vrais débutants mais aux personnes possédant déjà des bases dans la langue (un niveau intermédiaire ou avancé est recommandé). Ces séances de 1h30 se déroulent à la médiathèque des Quais. L'entrée est libre, sans inscription.

Prochaines séances : les vendredis 18 novembre, 2 et 16 décembre à 10h.

Pour plus de renseignements, contacter la médiathèque au 01.46.76.69.00



Extension du portage à domicile

Le service "Des livres chez soi" était initialement proposé aux seules personnes âgées ne pouvant se déplacer jusque dans les médiathèques. Désormais, ce service gratuit est ouvert à toutes les personnes résidant à Charenton (enfant et adultes) ne pouvant se déplacer en raison d'une hospitalisation, d'un handicap, les femmes enceintes,... Des bibliothécaires viennent à domicile vous apporter des documents choisis selon vos goûts (livres, DVD, CD, livres lus, revues...). Si vous n'êtes pas encore inscrit aux médiathèques, il est possible de le faire à distance et votre carte vous sera remise lors du premier passage des équipes.

Pour en bénéficier, contactez la Médiathèque des Quais : Tél. : 01.46.76.69.00

E-mail : mediatheques@charentonlepont.fr

Site internet : [formulaire de contact](#)

Service proposé dans la limite des places disponibles. Les locataires de la résidence Jeanne d'Albret bénéficient également du portage de documents depuis le mois d'août. Les bibliothécaires se déplacent une fois par mois à la résidence. Ils apportent des documents et proposent une petite animation (lecture, quizz littéraire...)





ACTIVITÉ INÉDITE

La fille à vélo

Véronique Julien a lancé il y a un an son activité inédite à Charenton : rendre service. Les petits services, les services de tous les jours, à tous publics : particuliers comme professionnels.

Cette mère de famille charentonnaise hyperactive déploie son sens du soin en proposant de répondre aux besoins multiples et variés des gens. Ces besoins, elle les découvrait dans son expérience précédente d'aide-soignante. Ses clients sont tous ceux qui dans l'urgence, dépendants ou ne sachant vers qui se tourner, pour qui elle s'emploie à répondre ou bien à trouver l'expert qui saura répondre. En s'assurant toujours de la qualité professionnelle et humaine. Faciliter la vie des gens cela signifie pour elle : faire les courses, les petites livraisons, proposer des prestations de ménage, de linge, de l'aide au rangement et au tri (avec recyclage des affaires dans les circuits vertueux locaux). Et même du cat-sitting. Elle propose tout à la fois la gestion de locations saisonnières ou l'aide pour les courriers administratifs - écrivain public - ou encore fait la lecture aux personnes âgées. Un besoin occasionnel ou régulier ? Une recherche

d'astuces, de contact, de dépannage ? Un projet d'événement familial ou professionnel ? Qui devez-vous appeler ? La fille à vélo !

 @la_fille_a_velo  la fille à vélo À votre service - www.lafilleavelo.com - contact@lafilleavelo.com - 06.20.29.50.48.

Pour la mise en relation avec des professionnels, songez aussi à la marketplace de la Mairie de Charenton : www.charenton-commerces.fr. Vous y retrouvez la Fille à vélo et tous les commerces et prestataires de Charenton.

Des questions sur les commerçants, artisans et sociétés de service de Charenton ? La Direction de l'Economie et de l'Emploi vous répond : eco@charenton.fr / 01 46 76 50 10

ESPACE CULTURE EMMAÛS

Suite à sa rénovation, le site Emmaüs Liberté devenu "Espace Culture", propose à la vente des objets culturels : livres adultes-jeunesse, CD, DVD, vinyles, tableaux, etc.

• 2bis, avenue de la Liberté – du mardi au vendredi de 13h30 à 17h30 et le samedi de 10h à 12h et de 13h30 à 17h30.

Vous avez aussi la possibilité de vous rendre à la "Boutique Solidaire Emmaüs" du centre commercial Bercy 2 qui vous propose des vêtements adulte/enfant, bijoux, mercerie, vaisselle, petits meubles, etc.

• 4, place de l'Europe – du lundi au samedi de 10h à 20h.

Le dépôt des dons s'effectue désormais :

- sur les sites ci-dessous, du mardi au samedi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30

• 2bis, avenue de la Liberté, 94220 - Charenton le Pont (Nouveauté)

• 42, rue Pierre et Marie Curie 94200 - Ivry sur Seine

- via les Collectes Solidaires par camion les samedis de 14h à 17h, en alternance place Briand et Place de l'Europe

Emmaüs Liberté recherche des bénévoles.

N'hésitez pas à candidater :

<https://emmausliberte.org/>

Tél. 01.43.90.14.75

emmauslibertesiege@gmail.com



SAINT-MAURICE
Val-de-Marne



UN ÉVÈNEMENT CO-ORGANISÉ
PAR LES VILLES DE SAINT-MAURICE
ET CHARENTON-LE-PONT

ÉVÈNEMENT EMPLOI

**JE RECRUTE PRÈS
DE CHEZ VOUS
JE POSTULE PRÈS
DE CHEZ MOI**

**VENEZ RENCONTRER
LES EMPLOYEURS
TOUS SECTEURS
D'ACTIVITÉS**

**LE JEUDI
17 NOV.
2022
DE 10 H
À 16 H**



**ESPACE DELACROIX
17 RUE DU M^{AL} LECLERC
94410 SAINT-MAURICE**

POUR PLUS D'INFORMATIONS :
emploi@saintmaurice.fr • 01 45 18 80 68
emploi@charenton.fr • 01 46 76 50 00

Illustration : Marina / Adobe Stock - Réalisation : L. Lacour / Communication de Saint-Maurice - Imp : Ville de Saint-Maurice.

AVEC LE CONCOURS DE



CHANGEMENTS DE PROPRIÉTAIRES

Salon de coiffure : By MS

Coiffeuse depuis plus de 27 ans, Vanessa O. a monté son affaire en reprenant le salon "By MS" l'année dernière à Charenton, la Ville de sa jeunesse. Forte de son expérience, salariée en enseigne puis après avoir tenu son salon au Portugal et travaillé dans des hôtels au Brésil, elle vous accueille avec son équipe Samia, Anaïs et Thomas. Ils se tiennent comme les spécialistes des couleurs, des nuances et reflets des cheveux. Vanessa est également visagiste et prodigue avec ses collègues tous les soins capillaires et coupes que femmes, hommes et enfants peuvent attendre. A savoir : le salon est ouvert tout le weekend.

By MS - 114 rue de Paris - Tél. 01.43.96.24.57 - du mercredi au samedi de 10h à 20h et le dimanche de 10h à 18h



Salon de coiffure : N&N House Beauty

Nesrine et Najet sont sœurs, associées et partageaient le rêve d'ouvrir un salon de coiffure-onglerie. Rêve réalisé depuis le 10 octobre, avec l'ouverture de N&N House Beauty au 17, rue des Bordeaux. Avec leur équipe composée de 2 coiffeuses (Antoinette et Léa) et d'une prothésiste ongulière (Valia), elles proposent des prestations capillaires pour femmes, hommes, enfants et pour tous types de cheveux (européens, africains...) et des prestations ongulaires (beauté des mains et des pieds, pose de vernis semi-permanent, gel...). Un personnel au petit soin qui estime que la preuve de la beauté du client, c'est son sourire en repartant.

N&N House Beauty au 17, rue des Bordeaux - Avec ou sans rendez-vous - du lundi au samedi de 9h30 à 18h30. Fermé le dimanche.



Salon de coiffure : La Galerie

Lamia et Sophia sont deux amies qui ont choisi de s'associer pour leur première affaire respective : La Galerie, un salon de coiffure qu'elles ont ouvert le 1^{er} septembre dernier. Avec 10 ans (Sophia) et 35 ans (Lamia) d'expérience dans la coiffure à l'international (France, Dubaï, Arabie Saoudite) et auprès de tous types de salons, elles proposent désormais à Charenton leur savoir-faire à destination des femmes, hommes et enfants. Attentionnées, à l'écoute des clients, elles veulent "que les gens se sentent bien chez elles" et définissent leur salon comme un espace familial, chaleureux et de proximité avec des prix raisonnables et accessibles à tous.

La Galerie - 14 rue du G^{ral} Leclerc - Tél. 01.43.68.07.42 - du lundi au vendredi de 9h30 à 19h et de 10h à 19h le dimanche. Avec et sans rendez-vous.



Fromagerie : La Ferme

Nicolas Jung a grandi dans le fromage, mais il a fait quelques détours géographiques et professionnels avant de se lancer avec ses amis, Vincent et Sandrine, dans l'aventure du métier de fromager. Ils ont ouvert une première boutique en février 2021 à Joinville-le-Pont, en septembre dernier à Charenton et prochainement à Colombes. Ils sont ensemble attentifs à connaître dans la mesure du possible les producteurs qu'ils représentent et leurs méthodes, respectueuses des animaux, des terroirs et des consommateurs. Dans votre balade à la Ferme, vous trouverez aussi de la bière bio - à consommer avec modération - et des sélections de charcuteries sans colorant ni conservateur.

La Ferme - 6 rue du G^{ral} Leclerc - Tél. 06.19.01.47.80 - le mardi de 15h30 à 19h30, du mercredi au samedi de 9h30 à 13h30 et de 15h30 à 19h30, le dimanche de 9h30 à 13h30.

MICHEL HERBILLON, votre Député

Michel Herbillon a été réélu Député du Val-de-Marne, le 19 juin dernier. Par ailleurs, renouvelé dans ses fonctions de Vice-Président de la commission des Affaires étrangères et membre de la commission des Affaires européennes, il revient sur les premiers mois de son mandat.

Entretien réalisé le 20 octobre 2022

Les permanences du Député à Charenton

Une fois par mois, Michel Herbillon, en sa qualité de Député de la 8^e circonscription du Val-de-Marne, tient une permanence à l'Hôtel de Ville afin de recevoir les habitants. La prochaine se déroulera le lundi 21 novembre à 19h et la suivante le mercredi 14 décembre toujours à la même heure.

Contact : 01.43.96.77.23

Réélu Député en juin dernier, quel a été votre sentiment ?

J'ai été très sincèrement touché par la confiance renouvelée des Charentonnais, des Mauritiens, des Joinvillais et des Maisonnais qui ont reconnu à cette occasion l'ampleur du travail accompli et les résultats concrets que j'ai obtenus pour les habitants de nos communes.

Cette victoire est également le fruit d'un remarquable travail d'équipe avec votre Maire Hervé GICQUEL qui s'est présenté à mes côtés en tant que suppléant. Son expérience et sa maîtrise des dossiers ont été un atout majeur et cela nous a permis de vous proposer un projet qui a répondu à vos attentes et préoccupations.

Enfin, cette victoire est celle du collectif que nous formons avec l'ensemble des Maires et des équipes municipales de la circonscription. Ensemble, nous travaillons main dans la main et nous sommes plus forts pour défendre vos intérêts et ceux de nos communes face à l'Etat, aux différents ministres et administrations.

La composition de l'Assemblée nationale est inédite, quelle est votre analyse ?

Vous le savez, le Président de la République ne dispose pas d'une majorité absolue à l'Assemblée nationale. Avec son Gouvernement, il est donc contraint d'être à l'écoute des oppositions et de trouver des compromis dans l'intérêt de la France et des Français.

Alors que certaines oppositions font le choix de l'obstruction, je reste pour ma part un Député libre et indépendant qui vote l'ensemble des textes qui vont dans le bon sens et qui s'oppose avec force aux mesures néfastes pour les Français. Avec les Députés Les Républicains, nous avons agi dès cet été pour améliorer les textes qui nous ont été soumis : déconjugalisation de l'Allocation Adultes Handicapés, permettre le paiement aux salariés des jours de RTT non pris, baisse du prix de l'essence en vigueur depuis le 1er septembre, défiscalisation totale des heures supplémentaires...

Notre pays subit une grave crise énergétique, comment analysez-vous celle-ci ?

En tant que Vice-président de la commission des Affaires étrangères, je suis avec beaucoup d'attention cette rentrée qui est marquée par une situation internationale grave avec la poursuite de la guerre en Ukraine qui provoque une crise énergétique majeure en Europe.

Depuis 2012, les gouvernements successifs ont poursuivi une politique de démantèlement de notre parc nucléaire. C'était une grave erreur et nous devons dès maintenant prendre des décisions fortes pour assurer notre indépendance énergétique.

Par ailleurs, le manque d'anticipation du gouvernement a engendré une grave pénurie d'essence dans les stations-services. Avec mon groupe parlementaire, nous avons exigé la réquisition des dépôts de carburants bloqués. Nous respectons le droit de grève, bien sûr, mais il n'est pas tolérable qu'une minorité de grévistes puisse bloquer l'ensemble du pays.

L'automne est consacré à l'étude du projet de loi de finances 2023, allez-vous le voter ?

Après avoir étudié celui-ci, je ne le voterai pas car ce budget est celui du renoncement du gouvernement à réformer notre pays. Ce budget prévoit une augmentation des dépenses publiques de 47 milliards d'euros,

le déficit public atteindra 155 milliards d'euros et la dette va dépasser les 3000 milliards d'euros, soit près de 45.000 euros par Français. Pour se financer, la France devra emprunter 270 milliards d'euros sur les marchés. En fin de quinquennat la charge d'intérêt de la dette, qui sera de l'ordre de 100 milliards d'euros, représentera l'équivalent du budget du ministère de l'Education nationale et du ministère de l'Intérieur cumulés.

Je le dis avec gravité, nous ne pouvons plus accepter de creuser les déficits au détriment de l'avenir de nos jeunes générations.

A l'heure où je vous parle, le gouvernement a déclenché le recours à l'article 49 alinéa 3 de la Constitution qui lui permet de faire adopter le budget 2023 sans vote, sauf si une motion de censure était adoptée. Ici aussi, je le dis clairement, bien que je sois opposé à ce budget, je ne voterai pas en faveur d'une motion de censure qui aurait pour conséquence de renverser le Gouvernement. Ce serait paralyser notre pays et ajouter une crise politique à la gravité de la situation.

Comment allez-vous agir pour Charenton-le-Pont ?

J'ai toujours fait de la défense de nos communes, si souvent méprisées par l'Etat, l'axe central de mon engagement. En ce sens, j'ai évidemment déjà débuté ce travail main dans la main avec votre Maire Hervé GICQUEL en rencontrant avec lui le nouveau Préfet de Police de Paris, Laurent NUÑEZ, pour évoquer les problématiques liées à la Foire du Trône, la gestion du trafic routier et des nuisances de l'A4, et le renforcement des effectifs du commissariat de « Charenton/Saint-Maurice », notamment insuffisants.

Aux côtés de votre Maire, vous pouvez compter sur ma totale détermination pour continuer de défendre vos intérêts, protéger votre qualité de vie et porter ensemble les futurs projets de votre commune.



Rencontre avec le nouveau Préfet de Police de Paris, Laurent NUÑEZ, en présence du Maire de Charenton, Hervé Gicquel et Romain Maria, Conseiller Régional d'Ile-de-France.

Des échanges importants sur les dossiers de sécurité dans la circonscription :

- les problématiques liées à la Foire du Trône à Charenton
- la situation des commissariats et des effectifs de police pour les 4 communes
- la gestion du trafic routier sur l'A4 et des nuisances pour les riverains

A VOS AGENDAS

Au programme des fêtes de fin d'année

DU VENDREDI 7 AU 11 DÉCEMBRE

Le Marché de Noël

Après son succès de l'année passée, le Marché de Noël organisé par le collectif de commerçants Charen-Ton Quartier Club Gravelle revient pour une seconde édition du mercredi 7 au dimanche 11 décembre sur la Place de l'Eglise.

Ce ne sont plus 5 mais 12 chalets qui orneront la Place pour vous proposer un Marché local et convivial.

Vos commerçants de Charen-Ton Quartier ont travaillé pour vous offrir un programme de fêtes ! Petits et grands pourront se plonger dans la magie de Noël grâce à des animations diverses et variées. Vous pourrez également vous réchauffer autour de gourmandises mais aussi découvrir les produits et le travail d'artisans et commerçants locaux.

Vous avez hâte d'en savoir plus ? Restez en alerte vous recevrez bientôt le programme !

Retrouvez-les sur Facebook :
charen-Ton-quartier club Gravelle

DU VENDREDI 2 DÉCEMBRE 2022 AU LUNDI 2 JANVIER 2023 INCLUS

Les illuminations

La Ville du "Oui" à la sobriété mais "Non" à la morosité en cette période fêtes de fin d'année. C'est pourquoi elle maintiendra ses illuminations dans les rues mais sur une période plus courte et moins longtemps que de coutume dans la journée (extinction à 22h). Toutefois, que les enfants se rassurent, elles resteront exceptionnellement allumées toute la nuit du 24 au 25 décembre pour que le Père Noël trouve bien son chemin. Il en sera de même la nuit de la Saint-Sylvestre.

La patinoire sera bien de retour place Briand

A l'heure où ces lignes sont écrites, les modalités d'organisation de cet événement, à l'aune de la conjoncture économique et du contexte énergétique, ne sont pas arrêtées.

Une communication sera réalisée ultérieurement pour vous apporter toutes les précisions requises.

DU 14 NOVEMBRE AU 4 DÉCEMBRE

Jeu-Concours "La plus belle lettre au Père Noël

Comme chaque année, à partir du 14 novembre et jusqu'au 4 décembre, les enfants âgés de 3 à 8 ans sont invités à participer au jeu-concours de la plus belle lettre au Père Noël. Ils pourront déposer leurs courriers dans la boîte aux lettres du Père Noël, située dans le hall de l'Hôtel de Ville (48, rue de Paris), du lundi au vendredi de 8h à 20h et le samedi de 8h à 18h.

DU SAMEDI 26 NOV AU SAMEDI 24 DÉC

Expo-vente de sapins

Place des Marseillais par Monceau Fleurs

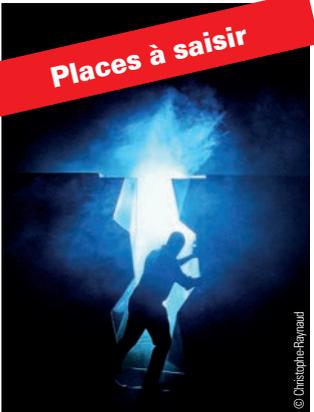
LUNDI 2 JANVIER 2023

Les vœux du Maire à la population

Après 2 années d'interruption imposées par la pandémie de COVID-19, le Maire et la Municipalité auront le plaisir de vous convier à la réception des vœux à la population charentonnaise qui aura lieu le lundi 2 janvier 2023 à 19h30 à l'Espace sportif Nelson Paillou (Avenue Jean Jaurès).

THÉÂTRE DES 2 RIVES
Frankenstein

Places à saisir



© Christophe Baynaud

Frankenstein est l'un des grands mythes populaires qui a connu le plus d'adaptations et de reprises. Mais qui connaît vraiment Frankenstein ou le Prométhée moderne écrit en 1816 ? Frankenstein est un Faust modernisé qui touche au mythe de la création et à la démesure de l'orgueil humain : le jeune savant Victor Frankenstein est un Prométhée négatif si aveuglé par son ambition qu'il déchaîne puissances de mort et désastres. Jérémie Sonntag et Florian Goetz rendent à l'œuvre sa dimension politique : celle-ci ouvre une

réflexion sur les effacés, les sans voix, ainsi que sur la violence engendrée par la domination. Mary Shelley fait parler le "monstre" : il met en échec son créateur en lui donnant à regarder en face son abandon et dénonce la violence de la société qui l'a précipité dans la haine et la vengeance. Frankenstein fait écho à nos temps troublés, il nous renvoie à nos sociétés qui ont engendré les monstres d'aujourd'hui. Mais qui est donc véritablement le monstre ? Le créateur ou sa créature ? À l'image de Frankenstein, mutation littéraire

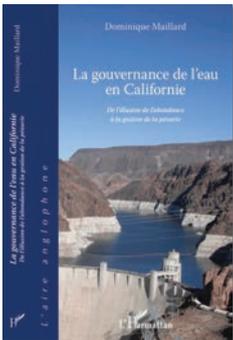
aux croisements de plusieurs courants, la compagnie Les Arpenteurs de l'Invisible crée ainsi sa propre "créature théâtrale", un assemblage théâtral "monstrueux" composé du texte d'origine, de textes issus de l'œuvre de Mary Shelley, d'écrits féministes de sa mère Mary Wollstonecraft ainsi que de poèmes romantiques.

Mardi 29 novembre à 20h30
Tarifs de 6 à 19 euros,
informations au 01.46.76.67.01,
réservations sur
www.lestheatres.fr

Les charentonnais ont du talent

DOMINIQUE MAILLARD

La gouvernance de l'eau en Californie

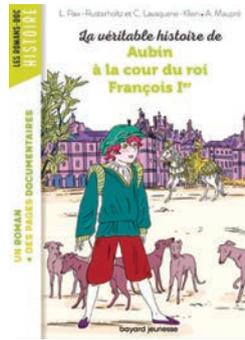


Maître de conférences honoraire à l'Université Paris-Est Créteil, Dominique Maillard y a enseigné la culture et la civilisation américaine pendant de nombreuses années. Dans *La Gouvernance de l'eau en Californie*, il présente les choix politiques, économiques et sociaux en matière hydrique dans une perspective historique

La gouvernance de l'eau en Californie "De l'illusion de l'abondance" à la gestion de la pénurie L'Harmattan Collection "L'Aire anglophone" 30 euros

CHRISTIANE LAVAQUERIE-KLEIN

La véritable histoire de Aubin à la cour du roi François I^{er}



On ne présente plus l'auteure charentonnaise Christiane Lavaquerie-Klein. Dans ce nouvel opus, elle nous entraîne, aux côtés de Laurence Paix Ruste-rholtz et Agnès Mau-pré, et sous les traits du jeune Aubin, à la découverte de la cour de François I^{er}, de ses intrigues et du célèbre château de Chambord.

La véritable histoire de Aubin à la cour du roi François I^{er} - A partir de 7 ans
Editions Bayard Jeunesse collection "Les romans-docs Histoire" - 6,50 euros

FRANÇOIS QUÉMÉRÉ

Alice et les créatures du sous-sol



Alice Brindherbe poursuit ses aventures sous la plume et le pinceau de François Quéméré. Dans ce nouvel opus, la jeune fille et ses amis partent à la rencontre des animaux étranges qui vivent dans l'obscurité des cavernes. Étranges, mais aussi

protecteurs et pédagogues, ils vont lui faire prendre conscience de toutes les richesses de la vie sous terre.

Alice et les créatures du sous-sol - A partir de 6 ans - Editions Plume de Carotte - 9,90 euros

LE COUP DE CŒUR DE LA LIBRAIRIE L'ESPRIT LIVRE - 29, RUE DE PARIS

Annie Ernaux et le plaisir de lire... un livre



Contrairement à une idée reçue, les Français lisent de plus en plus. Mais ce temps de lecture accrue se porte essentiellement sur les ordinateurs, tablettes et smartphones. Le livre papier ne cesse de reculer dans nos habitudes de lecture. Toutes les études le confirment, lire sur écran ou sur papier n'est pas semblable. On sait aujourd'hui que la compréhension des textes est meilleure sur papier et que l'imagination est davantage stimulée. Lire systématiquement sur des écrans normatifs prive le lecteur d'une expérience sensorielle différente à chaque nouveau livre. Forme, couverture, odeur de l'encre et du papier, typographie, nombre de pages sont autant de données intégrées par notre cerveau pour activer et conforter notre plaisir de lire. Nous avons la chance en France de disposer du plus grand nombre de librairies par habitant. L'actualité met en lumière les rentrées littéraires de septembre et de janvier afin de valoriser la richesse et la diversité de l'édition française (500 nouveaux romans en septembre). Nous pouvons aussi nous réjouir et profiter du fait que, pour la seizième fois depuis sa création, le Jury du Prix Nobel a choisi d'honorer la littérature française en désignant Annie Ernaux. Par des mots simples, cette autrice singulière s'adresse à tous les publics. Toute son œuvre est publiée en format poche à petit prix. Lire n'est pas obligatoire mais pour choisir un livre, rien ne remplacera jamais une librairie.

★ Agenda ★

Richard Melloul

Les mondes d'un photographe

Du 17 novembre au 10 décembre

Vernissage le jeudi 17 novembre à 19h

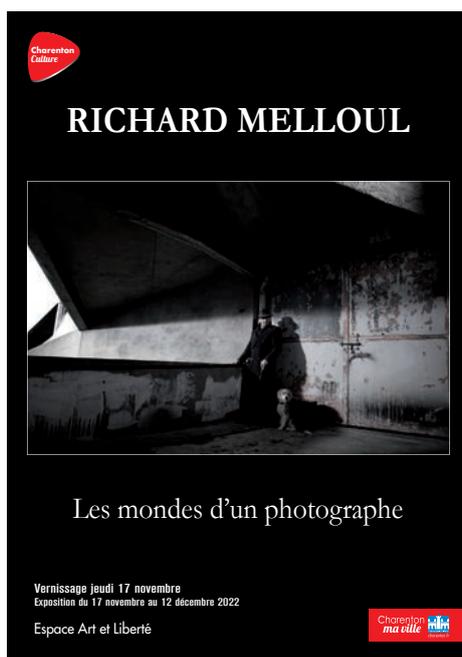
★ Espace Art et Liberté - 3, place des Marseillais

Rencontres exceptionnelles, moments rares et regards complices. Richard Melloul nous entraîne dans "ses mondes". Des images fixées à jamais dans sa mémoire, des photographies qui témoignent aussi de notre histoire collective.

Né à Charenton en 1949, il débute à l'âge de quatorze ans au laboratoire de l'agence Dalmas où il a son premier contact avec le monde de la photographie. Pendant les événements de mai 68 il est laborantin pour l'agence Gamma où il est témoin de la naissance du photojournalisme. Il développe les photos de grands noms de la photographie comme Gilles Caron.

En 1974, Richard Melloul devient photographe et intègre le staff de la prestigieuse agence SYGMA et couvre différents sujets d'actualité jusqu'en 2002.

En 2003 il crée sa propre société de



production. Il se spécialise dans les portraits de personnalités et gagne la confiance des plus grands comme Marcello Mastroianni, Gérard Depardieu, Mikhaïl Barychnikov, Mohammed Ali, Vanessa Paradis, Barbara, Maurice Béjart ou Mireille Darc...

En 2015, il passe à la caméra et réalise et co-produit pour France Télévisions son premier documentaire "Depardieu Grandeur Nature" qui sera en sélection officielle du Festival de Cannes puis projeté au Festival des Lumières à Lyon et nommé aux International Emmys Award 2016 à New York.

En 2019 toujours dans la série Grandeur Nature, il réalisera pour France Télévisions un portrait surprenant de Joey Starr.

Découvrez également son exposition "Les arbres, témoins de l'histoire" sur les grilles et l'esplanade de l'Hôtel de Ville.

Entrée libre du mardi au vendredi de 13h à 18h. Samedi 10h à 12h et 13h à 18h.

Jeudi 10 novembre

Réunion publique du quartier Valmy • 19h

★ Ecole élémentaire Valmy - 1, rue de Valmy

Vendredi 11 novembre

Cérémonie du 104^e anniversaire

de l'Armistice • 11h30

★ Place Charles de Gaulle à Saint-Maurice
Programme détaillé sur www.charenton.fr

Samedi 12 novembre

Attention ! Exceptionnellement, il n'y aura pas de collecte de dons via le Camion Emmaüs.

Dimanche 13 novembre

Atelier d'auto-réparation de vélo par

l'association "Roues libres" • de 14h à 18h

★ 84, quai des Carrières (parking Bobillot)
Autres dates : 27 novembre et 11 décembre

Lundi 14 novembre

Réunion petite enfance • 14h30

Une réunion d'informations sur les différents modes de garde existants sur Charenton pour

les enfants de 10 semaines jusqu'à leur entrée en maternelle, est proposée aux parents et futurs parents, par le Service Petite Enfance.

★ Centre Alexandre Portier - 21bis, rue des Bordeaux - salle du 3^e étage
Autre date : 12 décembre à 14h30
Inscription obligatoire au 01.71.33.51.34. ou à relaispetiteenfance@charenton.fr

Mardi 15 novembre

Permanence départementale • de 14h à 17h

Chaque mardi, ce service de proximité vise à simplifier et faciliter certaines de vos démarches. Sur rendez-vous au 3994.

★ Centre A. Portier - 21bis, rue des Bordeaux

Mercredi 16 novembre

Petites oreilles • 10h30

Chansons, comptines et lectures pour les tout-petits (de 6 mois à 4 ans)

Sur inscription : 01.46.76.69.00

<https://mediatheques.charentonlepont.fr/>

★ Médiathèque de Bercy

Trace • 20h30

Trace est une tragédie contemporaine dans un environnement urbain.

Le monde de Julie a volé en éclats après le suicide de sa mère. Il s'agit de se reconstruire. Cette tragédie contemporaine est une histoire de son âge, 17 ans. C'est sur le chemin de sa reconstruction et dans cette quête de sens à donner à sa vie que Julie va redécouvrir et interroger ce qui l'entoure. Tous les rôles, quel que soit l'âge des personnages, sont interprétés par neuf jeunes comédiens, toujours présents sur le plateau.

Ce spectacle est programmé dans le cadre des Théâtrales Charles Dullin.

Tarifs de 6 à 19 euros,

★ T2R - 107, rue de Paris

Informations au 01.46.76.67.01 Réservations sur www.lestheatres.fr ou lors des permanences de billetterie

Réunion publique du quartier Pasteur • 19h

★ Ecole Pasteur - 1, rue Jean Moulin

< AGENDA >

Jeudi 17 novembre

Forum de l'emploi • de 10h à 16h
★ Espace Delacroix - 17, rue du M^{re} Leclerc à Saint-Maurice
Renseignement à emploi@charenton.

Déjeuner "Beujolais nouveau"

Déjeuner et après-midi dansants organisés pour les Seniors charentonnais
Participation : 20 euros et 10 euros pour les personnes non imposables
★ Espace Toffoli - 12, rue du cadran
Inscriptions : Centre A. Portier - 21bis, rue des Bordeaux

Vendredi 18 novembre

Atelier de conversation en Français • 10h
★ Médiathèque des Quais

Projection "L'Île au trésor" • 18h

Dans le cadre du Mois du film documentaire, projection du film "L'Île au Trésor" suivie d'une rencontre avec son réalisateur Guillaume Brac
Public ados / adultes
Sur inscription : 01.46.76.69.00
<https://mediatheques.charentonlepont.fr/>
★ Médiathèque des Quais

Samedi 19 novembre

Camion Emmaüs Collecte de dons • de 14h à 17h
★ Place Henri d'Astier
Autres dates : samedis 26 novembre et 10 décembre (Place Aristide Briand)

Un Air De Famille d'Agnès Jaoui et Jean Pierre Bacri • 15h

mise en scène Caroline Surun - Avec Pauline Bonnefoi, Adrien Demézières, Pascal Denis, Hélène Djéyaramane, Mireille Krauss, Dov Seknazi - Entrée : 10 euros
★ T2R - 107, rue de Paris. Réservation obligatoire auprès de l'association Libre en scène au 06.70.03.74.68

Concert de Lydia Lawson • 20h

Entrée gratuite
★ Service municipal de la Jeunesse - 7bis, quai de Bercy

Dimanche 20 novembre

Concert de polyphonies bulgares par l'Orenda quartet • 15h30h
Libre participation
★ Chapelle de Conflans - 7, rue de l'Archevêché

Lundi 21 novembre

Permanence du Député, Michel Herbillon
Une fois par mois, le Député de la 8^e

circonscription du Val-de-Marne tient une permanence à l'Hôtel de Ville afin de recevoir les habitants. Contact : 01.43.96.77.23.
★ 48, rue de Paris
Autre date : 14 décembre à 19h

Jeudi 24 novembre

Réunion publique du quartier Bercy • 19h
★ Ecole Robert Desnos - 1, rue Robert Grenet

Vendredi 25 novembre

Concert "C'est au soleil que la lune appartient" • 19h
Venez voir, entendre, écouter au temps de François I^{er}. Candice Carville, chant - Lucie Humbert, flûtes traversières Renaissance Céline Ferru, luth et guitare Renaissance
★ Service municipal de la Jeunesse - 7bis, quai de Bercy

Samedi 26 et dimanche 27 novembre

Concerts de l'Orchestre Lamoureux
L'Orchestre Lamoureux revient au T2R avec deux spectacles autour de Mozart : un tout public le 26 novembre à 20h30 et un Bébé concert le 27 novembre à 10h30 et à 11h15. Au programme, les Concertos pour une reine. Tarifs de 10 à 29 euros (gratuit pour les 0 à 5 ans pour les Bébés Concerts),
★ T2R - 107, rue de Paris
Informations au 01.46.76.67.01 Réservations sur www.lestheatres.fr ou lors des permanences de billetterie

Mardi 29 novembre

Réunion publique du quartier Pont • 19h
★ Espace Toffoli - 12, rue du Cadran

Mercredi 30 novembre

Bus "Prévention-Santé-Sida" • De 14h à 18h
A l'occasion de la journée mondiale de lutte contre le Sida, la Ville accueillera un bus "prévention santé" permettant la réalisation de tests de dépistage gratuits et anonymes. Place des Marseillais

Samedi 3 décembre

Braderie de livres • de 10h à 17h
★ Médiathèque des quais

Dimanche 4 décembre

19^e édition des "Heures d'orgue" • 15h45
Camille Deruelle interprétera des œuvres de Bach, Franck Et Pierre
Libre participation
★ Eglise saint-Pierre - Place de l'église

Jeudi 8 décembre

Réunion publique du quartier Centre • 19h
★ Ecole Aristide Briand - Place Aristide Briand

70^e anniversaire de la disparition de Paul Eluard

A l'occasion du 70^e anniversaire de la mort du poète charentonnais Paul Eluard, la RATP a proposé à la Ville de parer la station de métro "Liberté" d'une plaque commémorative. Elle sera dévoilée le 18 novembre prochain. De son côté, la Ville a préparé un programme culturel autour de cette commémoration.

Samedi 12 et mercredi 16 novembre

Regardez bien votre pare-brise, vous y découvrirez peut-être un petit poème...

Du 14 au 18 novembre

Levez les yeux vers les façades du T2R et découvrez-y des poèmes de Paul Eluard

Jeudi 17 novembre • 19h

Espace Art et Liberté
Dans le cadre du vernissage de l'exposition de Richard Melloul, les artistes de la Maison des artistes qui présenteront des œuvres réalisées sur le thème du poème "Liberté" de Paul Eluard. Parallèlement, des chanteurs de la classe de chant du Conservatoire André Navarra, interpréteront "Le chœur des esclaves" de Nabucco de Verdi. Un fascicule comprenant le poème "Liberté" dont la couverture, une illustration du thème "Liberté" a été réalisé par des jeunes âgés de 11 à 14 ans de l'atelier d'arts plastiques Pierre Soulages, sera distribué aux participants.

Samedi 19 novembre • 15h

Médiathèque des Quais
Projection de courts métrages réalisés par de jeunes réalisateurs tout juste sortis des écoles d'animation françaises pour découvrir des poèmes de Paul Eluard.
Projection tout public à partir de 7 ans.
Vous pouvez également emprunter des documents sur et autour de Paul Eluard pour petits et grands.

Nouvelle formule

Les élus à votre rencontre

- ★ **Samedi 12 novembre**
Marché du centre
- ★ **Jeudi 17 novembre**
Quai des Carrières
- ★ **Samedi 19 novembre**
Marché du centre
- ★ **Jeudi 24 novembre**
Bercy (devant l'école Desnos)
- ★ **Samedi 26 novembre**
Marché du centre
- ★ **Jeudi 1^{er} décembre**
Coupole (côté allée des Tilleuls)
- ★ **Samedi 3 décembre**
Marché du centre
- ★ **Jeudi 15 décembre**
Quai des Carrières

CHARENTON DEMAIN

Des espaces publics de qualité

Démarrés à l'été 2022, les travaux de réaménagement des espaces situés au 12/14 rue Victor Hugo, réalisés en partenariat avec le bailleur social I3F, viennent de s'achever. Avec la création d'un itinéraire cyclable, de nouveaux espaces verts et d'un parvis mettant en valeur les commerces du secteur, cet aménagement embellit ce quartier, recensant de nombreux habitants.

En parallèle, la restructuration de l'entrée de ville rue du Pont se poursuit. Ce secteur avait initié sa métamorphose avec la livraison de deux nouveaux immeubles de logements intermédiaires et sociaux du groupe I3F ainsi que deux commerces en rez-de-chaussée dont une boulangerie artisanale.

Pour poursuivre cette dynamique, d'importants travaux de réaménagement de la rue du Pont entre le quai des Carrières et la rue de Paris ont débuté le 17 octobre dernier pour une durée de 2,5 mois.



CHARENTON PASSIONNEMENT

La galerie des Terrasses : une coquille vide en plein centre-ville

Nous constatons avec regret que rien n'avance sur la galerie commerciale. Ces dernières années la galerie se vide peu à peu et aucun nouveau commerce ou service ne vient s'implanter.

Depuis plusieurs années des « bruits » courent : des enseignes de bricolage, des enseignes alimentaires seraient intéressées, mais rien ne se passe. Cela fait quelques mois que les rumeurs évoquent l'installation d'une enseigne de hard discount et que des discussions avec la mairie seraient en cours. Notre groupe a donc

décidé, lors du dernier conseil municipal, de poser une question ouverte au maire concernant le devenir de la galerie. Il nous a été répondu que des discussions avaient été engagées avec le propriétaire mais qu'à ce jour aucune n'avait abouti et que tous les projets restaient étudiés.

Nous souhaitons vivement voir la galerie redevenir attractive et dynamique, qu'elle retrouve sa ferveur d'antan et que s'opère une véritable redynamisation du centre-ville afin d'éviter une désertification commerciale de notre cœur de ville.

Caroline CAMPOS-BREILLON, Serge TOURCHIK,

Oriane OUTIN

contact@charentonpassionnement.fr



CONSTRUIRE L'AVENIR À CHARENTON

Les vertus de la démocratie participative

Des conseils de quartier ont récemment fait leur apparition à Charenton. Ils regroupent des conseillers de quartier, tirés au sort ou candidats, et des élus de la seule majorité - puisque l'opposition n'y a pas été invitée malgré les promesses. Ces conseils sont des lieux de discussion permettant aux élus municipaux d'entendre les préoccupations des habitants.

La démarche est louable car elle remet le citoyen au cœur des débats. Des ajustements seront sans doute nécessaires puisque parfois, les élus de la majorité semblent vouloir conserver leurs vieilles habitudes d'opposer systématiquement aux propositions des habitants leurs projets et leur calendrier,



CHARENTON POUR TOU.T.E.S !

Marché à Bercy : enfin !

Lors du Conseil municipal du 19 octobre, nous avons approuvé à l'unanimité l'expérimentation d'un marché à Bercy.

Nous soutenons avec force cette expérimentation qui redonnera une proposition commerciale pour le quartier, grandement en difficulté avec la mort progressive du centre commercial Bercy 2 et l'absence d'alternative. C'est une proposition que nous portions lors des municipales de 2020 (et depuis bien longtemps en réalité) que la majorité reprend à son compte et c'est heureux : il n'est jamais trop tard pour prendre les bonnes initiatives.

En revanche, quelques points d'alertes subsistent comme le jour choisi pour ce marché : le vendredi en fin d'après-midi. On peut se poser la question de savoir si ce choix est opportun.



VIVONS MIEUX À CHARENTON !

Le Fonds de transition écologique, un outil pour accélérer la transition écologique

Les événements climatiques catastrophiques de l'été 2022 montrent combien l'accélération de la transition écologique et énergétique est un enjeu majeur.

Consciente de cette urgence et dans ce but, le 27 août 2022, la Première ministre Elisabeth BORNE a annoncé la création d'un Fonds vert, doté de 1,5 milliards d'euros, dont les critères et modalités d'utilisation restent à définir, sans doute par la loi de finances.

Gageons que la mairie de Charenton va se saisir de cette potentialité combinée à celles du fonds européen de transition énergétique pour lutter contre le bruit et la pollution de l'autoroute A4, et réaménager le quartier des Carrières concerné.

Végétalisation, modernisation, sécurisation des cheminements des piétons et des cyclistes seront les lignes directrices de cette opération.

Notre groupe cherche aussi à innover en matière de gestion des espaces publics. Ainsi, l'expérimentation de la piétonnisation les vendredis soir et samedi jusqu'à minuit de la rue de Paris dans sa partie semi piétonne entre juin et octobre 2022 a été appréciée par les habitants et les commerçants du secteur. Forte de constat positif, la Municipalité a lancé une réflexion afin d'envisager les modalités de reconduction de cette opération en 2023.

Apaiser, végétaliser, sécuriser l'espace public, tels sont les piliers de notre action en matière d'aménagement.

poussant parfois certains conseillers à interroger la réalité de la dimension « participative » de ces conseils. Mais l'avenir nous dira si les habitants seront entendus ou pas.

A l'issue des premiers conseils de quartier, les demandes des habitants se résument à : plus de végétalisation, plus d'espaces piétonnés, moins de voitures, un besoin de réduire la pollution de l'air et le bruit, un besoin de plus d'animations et de redynamisation de l'offre de commerces, un développement des espaces dédiés aux enfants, etc. Bref, il s'agit à peu de choses près de l'ensemble des thèmes que nous avons pu aborder chaque mois dans cette tribune ! Ces conseils de quartiers auront au moins eu le mérite de montrer que notre groupe d'élus écologistes est visiblement plutôt bien connecté aux besoins des charentonnais-es.

Loïc Rambaud, Argentina Denis

eelvcharenton@gmail.com

Certes, cette décision a été prise afin de s'assurer qu'un maximum de commerçants présents sur le marché du Centre le samedi puisse se positionner pour ce nouveau marché. Toutefois, un essai le dimanche aurait pu davantage servir le quartier. Nous espérons donc que, malgré cela, le marché rencontrera son public, afin que l'expérimentation soit pérennisée.

Car ce marché n'en est qu'au stade de l'expérimentation. La mise en place définitive de ce marché n'est pas encore actée, et avoir choisi le vendredi revient peut-être à se mettre des bâtons dans les roues. Nous espérons donc que la municipalité garantira ce marché, coûte que coûte, si nécessaire en revoyant l'offre ou le jour.

João Martins Pereira

jmartinspereira@charenton.fr

pscharenton@gmail.com

Le tunnel que vous voyez en photo a été financé par les fonds de l'Union Européenne. C'est une structure qui vaut bien moins cher qu'un tunnel classique. Les fonds attribués à la France ne sont jamais utilisés entièrement par manque de dépôt de dossiers. Les Mairies concernées par l'A4, le Département et la région doivent déposer un dossier au plus vite !

Il serait aussi bienvenu de remplacer dès maintenant le parc de véhicules et de matériels d'entretien de la ville par un autre, qui soit plus propre et moins bruyant. Des aides existent également. Nous sommes disposés pour aider la Mairie dans ces démarches, le cas échéant.

Francis Rodriguez-Lacam

francis.rodriguez-lacam@sfr.fr - www.francisrodriguezlacam2020.fr

Naissances

Avec nos plus vives félicitations

- Louis GICQUEL
- Oren TRABELSI
- Joseph VIGNAUX SEREZO
- Noor MARTEAU CAVILLOT
- Antoine GENIN
- Léo ROCCA-SERRA
- Kemi BUKARI
- Rita EL ASRI
- Zoé KERREC RENONCOURT
- Louise AZOULAY
- Aviel CRICHI
- Isaac MBARKI
- Yaëli MALAI
- Moye DANGO
- Henri MARIVEL
- Chama OUCHENE ABDI
- Gabriel SAADA
- Eva LEW
- Mathis LANGLE
- Jeanne BUISSON
- Valentine ROBERT

Décès

Avec nos sincères condoléances

- Bernard MALICKI
- Manuel DAVILA CACERES
- Marie-Thérèse ETCHEBERRY
veuve BENOIST
- Jean-Paul PROBANI
- Noël BONIFACY
- Didier SOMSAY
- Régis VALADE

Recensement

Vous venez d'avoir 16 ans, venez-vous faire recenser .

- Les jeunes garçons et filles nés en novembre 2006 : de novembre à février 2023
- Ceux nés en décembre 2006 : de décembre à mars 2023
- Ceux nés en janvier 2007 : de Janvier à avril 2023

Si vous venez avant votre date anniversaire, nous ne pourrions pas enregistrer votre demande. Par contre, ceux qui ne se sont pas encore fait recenser et qui ont moins de 25 ans doivent venir en mairie afin de régulariser leur situation vis-à-vis du recensement militaire.

Pièces à fournir

- Carte nationale d'identité,
 - Livret de famille des parents,
 - Décret de naturalisation ou déclaration devant le juge d'instance, si acquisition de la nationalité française ou né(e) à l'étranger.
- Cette démarche est obligatoire. Elle vous permettra par ailleurs d'obtenir une attestation indispensable pour présenter tous les examens (baccalauréat, permis de conduire, etc...).

Affaires civiles

Lundi au vendredi au 16, rue de Sully, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 15 à 17 h 15.
Samedi matin au 7, rue Gabriel Péri de 9 h à 12 h 15

Mariages

Avec tous nos vœux de bonheur

- Pascal BEAUMARD
et Karine ORTOLA
- Bruno-Christopher NGOYI
et Priscille QUENUM
- Aymeric HUMBERT
et Victoire CHEVALIER
- Nikola JEVTIC
et Tamara MILUTINOVIC
- Oussama AFZA
et Aïcha BELMOUAZ
- Giacomo CARNESECCA
et Oana SEVERIN
- Jamel BOUNOUA
et Sophia KHIDAR
- Calypso SKINNER
et Florian GASTON
- Alexandra GONON
et Aaron DE LUCA

SANTÉ à Charenton

PERMANENCES PHARMACIES

Vendredi
11 novembre
LA GRANDE PHARMACIE

3, place des Marseillais
Tél. 01.43.75.14.68

Dimanche
13 novembre
PHARMACIE DU CENTRE

67, rue de Paris
Tél. 01.43.78.78.09

Dimanche
20 novembre
PHARMACIE DES 2 COMMUNES

46, avenue de L. de Tassigny (Saint-Maurice)
Tél. 01.43.68.20.33

Dimanche
27 novembre
PHARMACIE DU PLATEAU

52, rue Gabrielle
Tél. 01.43.68.06.61

Dimanche
4 dimanche
PHARMACIE DU MARCHÉ

68 bis, rue de Paris
Tél. 01.43.68.00.38

Dimanche
11 dimanche
GRANDE PHARMACIE DE ST-MAURICE

7, rue du Maréchal Leclerc (Saint-Maurice)
Tél. 01.43.96.44.93

SAMI

Urgences médicales le soir, le week-end et jours fériés en appelant le 15.

14, rue du Val d'Osne à Saint-Maurice

- le soir du lundi au vendredi de 20h à minuit
- le samedi de 14h à minuit
- les dimanches/jours fériés de 8h à minuit



Version audio du *Charenton magazine* sur www.charenton.fr

La Banque Alimentaire est de retour

Cette belle action en faveur des plus démunis se déploiera les 25 et 26 novembre 2022. Elle est menée par le Lions Club en collaboration avec l'épicerie sociale de Charenton "le Petit Plus", les jeunes du Foyer socio-éducatif du collège de La Cerisaie et les scouts SUF de Charenton .

Vendredi 25 et samedi 26 novembre 2022.
Rendez-vous devant le Monoprix et le Franprix de Charenton.

RICHARD MELLOUL



Les mondes d'un photographe

Vernissage jeudi 17 novembre
Exposition du 17 novembre au 12 décembre 2022

Espace Art et Liberté